

## Gara Djebilet

# LE RÉVEIL DU GÉANT DU FER

Page 5

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8405 - SAMEDI 31 JANVIER 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Vents extrêmes

## Des dégâts majeurs

Page 2

## SÉGOLÈNE ROYAL

# C'EST À LA FRANCE DE FAIRE LE PREMIER PAS

*La présidente de l'Association France-Algérie, Ségolène Royal, a dressé un constat lourd de sens, logique et franc, en affirmant que l'Algérie a évolué dans différents domaines et en mettant en garde Paris sur sa politique actuelle, notamment sur la question mémorielle. Elle a appelé son pays, la France, à « se rendre compte que les choses avancent en Algérie. Et que si elle veut continuer à être dans ce partenariat bilatéral, il faut qu'elle se bouge ».*

*Page 3*



LIGUE DES CHAMPIONS : AS FAR-JS KABYLIE

## LE MATCH DE LA SURVIE

Page 8

CONTREBANDE À BÉCHAR

## Des narcotrafiquants marocains éliminés

Page 16

OPÉRA D'ALGER

## La Fête du printemps chinois à l'honneur

Page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

## La Protection civile sur tous les fronts à Tizi Ouzou

**LES FORTES** averses de pluie, accompagnées de rafales de vent, qui ont touché la wilaya de Tizi Ouzou mercredi ont entraîné une mobilisation soutenue des unités de la Protection civile sur plusieurs fronts. Le bilan arrêté à 19h fait état de nombreux dégâts matériels, mais heureusement aucune perte humaine n'est à déplorer. C'est ce qu'a indiqué avant-hier un communiqué de ce corps de protection. La même source a détaillé les différentes interventions effectuées à la suite des perturbations météorologiques enregistrées au cours de la journée. Les vents violents et les pluies ont provoqué plusieurs obstructions et dégradations à travers différentes communes de la wilaya. Les principales interventions ont concerné le dégagement des arbres tombés sur la chaussée. Pas moins de douze opérations ont ainsi été recensées afin de libérer les axes routiers. Ces interventions ont été menées notamment dans les communes de Larbaâ Nath Irathen, Aïn El Hammam, Tigzirt, Iflissen, Azeffoun sur le littoral, ainsi que Makouda et Beni Yenni. La stabilité du réseau électrique et de l'éclairage public a également été affectée. Les équipes de la Protection civile sont intervenues suite à la chute de deux poteaux d'éclairage public dans les communes de Makouda et d'Ouacif. Par ailleurs, des chutes de câbles électriques ont nécessité des opérations de sécurisation à Beni Yenni et Ath Douala, afin de prévenir tout risque d'électrocution. A Tizi Rached, plus précisément au village Achréoun, les éléments de la Protection civile sont intervenus après l'effondrement partiel de la toiture d'une habitation ancienne. Fort heureusement, cet incident n'a fait aucune victime. Enfin, une opération de sécurisation a été menée au centre-ville de Larbaâ Nath Irathen, où des tôles métalliques constituant la clôture d'une station-service menaçaient de s'envoler sous l'effet de la violence des vents.
Dans leur communiqué, les services de la Protection civile ont réitéré leurs appels à la vigilance, précisant que «la situation demeure sous contrôle à l'heure actuelle et qu'aucune perte humaine n'est à signaler sur l'ensemble du territoire de la wilaya».

**De notre bureau,**
**Saïd Tissegouine**

## Parcs et forêts de la capitale restent fermés

**LA WILAYA** d'Alger a annoncé, jeudi, la prolongation de la fermeture de tous les espaces forestiers et des parcs publics de la capitale, en raison des conditions météorologiques défavorables. Cette décision fait suite à un bulletin spécial émis par l'Office national de la météorologie (ONM), prévoyant la poursuite des intempéries avec un niveau 2 de vigilance, soit orange. Selon le communiqué officiel, de fortes pluies sont attendues dans la wilaya, avec des cumuls variants entre 20 et 40 mm. Les rafales de vent, elles, oscilleront entre 60 et 70 km/h, pouvant localement atteindre ou dépasser 80 à 90 km/h dans la nuit de jeudi à vendredi.
Cette mesure concerne notamment le parc des Sablettes, le Jardin d'Essai du Hamma, le parc zoologique et des loisirs «La Concorde civile» à Ben Aknoun, le parc El-Kettani, le parc «La Prise d'eau» de Bourouba ainsi que l'Aqua Park à Oued Smar. La date de réouverture de ces sites sera communiquée ultérieurement.

**S. N.**

INTEMPÉRIES

# Nettoyage express et routes dégagées

***Les directions des travaux publics des différentes wilayas touchées par les récentes intempéries ont intensifié leurs interventions, en mobilisant des moyens humains et matériels importants et en coordonnant leurs actions avec les autorités locales et les services concernés. Il s'agit de limiter les impacts des perturbations météorologiques et assurer la continuité du trafic routier. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base.***


*Les autorités sur le qui-vive.*

Selon le ministère, les équipes des directions wilayales ont poursuivi leurs efforts sur le terrain, conformément aux instructions du ministre Abdelkader Djellaoui, afin de traiter les conséquences des intempéries et de garantir le maintien d'une circulation normale. A Bordj Bou Arréridj, les équipes ont opéré sur plusieurs axes, notamment les routes nationales 76, 5, 103, 106 ainsi que la route wilayale 42 Nord, en procédant au dégagement des pierres tombées, au nettoyage des chaussées des débris apportés par le vent et la pluie, à la réparation des panneaux endommagés et au débouchage des caniveaux.
A Tissemsilt, les services ont intervenu sur le tronçon du doublement de la route nationale 14 reliant Tissemsilt à la frontière de la wilaya de Tiaret, sur une distance de 8 km au niveau du point kilométrique 117+500, suite à des glissements de terrain.
Dans la Bouira, les interventions ont concerné les routes nationales 15 et 30, à M'Chedallah et Saharidj, où des éboulements et chutes de pierres ont nécessité la sécurisation et la réouverture complète des axes. A Batna, un éboulement rocheux a été signalé à Jnan Bouhafs, dans la commune de Tigherghar, sur la route nationale 87. La voie a été temporairement fermée avant d'être rouverte après l'intervention des équipes, sans qu'aucune victime ne soit à déplorer. A Biskra, les équipes ont procédé à des opérations de dégagement de pierres sur la route nationale 3, notamment au niveau du tronçon reliant Biskra à Batna et au nord de la commune de El Kantara, pour assurer le bon déroulement de la circulation.
Dans la wilaya de Relizane, la direction des travaux publics a sécurisé les tronçons endommagés de la route nationale 90 et poursuivi les opérations de maintenance. Les services ont également mené des interventions à Médéa, notamment à Ksar El-Boukhari, pour l'entretien et l'installation de portiques et panneaux verticaux sur l'autoroute Nord–Sud, visant à garantir la sécurité et la fluidité du trafic.
A Jijel, des opérations ont été menées sur la route nationale 27 et la route wilayale 40, dans la daïra de Sidi Maarouf afin de repositionner les panneaux verticaux et de retirer les débris laissés par les vents. Enfin, à Skikda, la direction des travaux publics a procédé à l'évacuation des matériaux issus d'éboulements sur la route wilayale 29, garantissant ainsi la circulation des véhicules et la sécurité des usagers.

**Aymen D.**

# Un homme décède à Alger suite à la chute d'un balcon

**LES FORTES** rafales de vent et les pluies torrentielles, qui affectent l'Algérie depuis le 27 janvier, date de déclenchement du Bulletin météorologique spécial (BMS), ont provoqué un drame à Bab El Oued, à Alger. Un homme de 73 ans a trouvé la mort avant-hier, suite à l'effondrement partiel du balcon d'un immeuble ancien. Les autorités locales et les services de secours ont été immédiatement mobilisés pour sécuriser les lieux et prévenir tout nouvel incident. Le drame s'est produit en fin de journée, dans le quartier de Basetta à Bab El Oued. Une partie importante d'un balcon d'un vieil immeuble s'est brusquement détachée avant de s'écraser sur une voiture stationnée en contrebas, rue Mohamed Ouris. La victime, identifiée comme Nacer Boutrik, âgé de 73 ans et originaire du quartier Bologhine Saint-Eugène, se trouvait à l'intérieur de son véhicule au moment de l'effondrement. Il attendait des membres de sa famille qui s'apprêtaient à monter à bord de son véhicule, selon les informations recueillies. Contacté par *le Jeune Indépendant*, le sous-directeur des statistiques et de la communication à la Direction générale de la Protection civile (DGPC) le lieutenant-colonel Nassim Bernaou a confirmé ce drame. Selon lui, les éléments de la Protection civile sont intervenus sur les lieux pour secourir la victime, grièvement blessée, avant de l'évacuer vers l'hôpital de Bab El Oued. Il a également affirmé que la victime se trouvait à l'intérieur du véhicule au moment de l'accident. Selon ses proches, l'homme n'a toutefois pas survécu à ses blessures, malgré la prise en charge.
Des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux montrent, en outre, l'ampleur catastrophique des dégâts causés par la chute du balcon, qui a fortement endommagé le véhicule. Ce drame remet sur le devant de la scène la problématique du contrôle, puis de l'entretien des constructions anciennes, notamment dans les quartiers historiques de la capitale.
En conséquence de quoi, de nombreux internautes appellent à l'ouverture d'enquêtes approfondies en vue d'identifier les immeubles menaçant ruine et de prévenir de nouveaux accidents susceptibles de mettre en danger la vie des citoyens.
Il y a, par ailleurs, lieu de rappeler qu'en guise de prévention, le ministère de l'Education a suspendu les cours pendant deux jours. Les autorités ont mobilisé les forces de sécurité ainsi que la Protection civile pour gérer les urgences liées aux intempéries. Selon les unités de la Protection civile, les fortes rafales de vent ont concerné 34 wilayas, entraînant 158 interventions durant la période allant du 29 au 30 janvier jusqu'à 8h. Ces opérations ont porté sur des chutes d'arbres, de murs, de toitures, ainsi que de poteaux et câbles électriques. D'après ce bilan, la Protection civile fait état de 530 interventions, avec 17 blessés recensés à travers plusieurs wilayas.

**Khalil A.**

# Deux blessés et des dégâts matériels à Oran

**A ORAN,** les fortes rafales de vent survenues ces derniers jours ont provoqué plusieurs incidents à travers différentes communes, notamment des chutes d'arbres, de poteaux électriques et des effondrements partiels de structures, nécessitant une mobilisation soutenue des équipes de la Protection civile, qui ont procédé à de nombreuses interventions pour sécuriser les lieux et porter assistance aux citoyens, sans qu'aucun décès ne soit à signaler.
Les interventions ont couvert de nombreuses zones touchées par les intempéries, selon le commandant Belala Abdelkader, chargé de la communication à la direction de la Protection civile de la wilaya d'Oran. Les équipes ont d'abord été mobilisées pour sécuriser un poteau électrique tombé au quartier Akid Lotfi, puis pour dégager un arbre tombé sur des câbles électriques au quartier Saint-Germain.
Elles se sont ensuite rendues au village de Sidi Bakhti, près de l'entrée de la commune de Boutlélis, afin d'assurer la sécurité des habitants et de protéger les infrastructures fragilisées par les rafales de vent.
Par la suite, Les unités opérationnelles sont intervenues à Hassi Ben Okba et à Boufatis, où trois poteaux électriques se sont effondrés.
Elles se sont également rendues au centre-ville d'Es Sénia, puis à Arzew, où un palmier est tombé sur un véhicule, avant de poursuivre leurs opérations à Marsa El Hadjadj et au quartier Maraval pour sécuriser des arbres tombés sur des poteaux électriques et d'éclairage public.
Parallèlement, selon la même source, un panneau de signalisation s'est effondré sur l'avenue Raïd Faradj, tandis qu'un mur partiellement écroulé au quartier Sidi El Houari a également nécessité une intervention pour garantir la sécurité des lieux.
Deux jeunes de 20 ans ont été blessés au lieu-dit Douar Doum par la chute d'un mur. Ils ont été pris en charge sur place avant d'être évacués vers l'hôpital. Aucune autre personne n'a été touchée.

**Brahim Mazi**

VISITE DE SÉGOLÈNE ROYAL

# «L'ALGÉRIE N'EST PLUS LA MÊME»

*Au quatrième jour de sa visite en Algérie, la présidente de l'Association France-Algérie, Ségolène Royal, a dressé un constat lourd de sens, logique et franc, en affirmant que l'Algérie a évolué dans différents domaines et en mettant en garde Paris sur sa politique actuelle, notamment sur la question mémorielle. Elle a appelé son pays, la France, à «se rendre compte que les choses avancent en Algérie. Et que si elle veut continuer à être dans ce partenariat bilatéral, il faut qu'elle se bouge».*



*Ségolène Royal.*

Lors d'une conférence de presse animée avant-hier soir, Mme Royal a indiqué qu'elle a «pu rencontrer des entreprises, des start-up, des jeunes en formation dans de grandes écoles», et se rendre compte, en effet, «de l'évolution de l'Algérie, qui n'est plus la même que celle d'il y a dix ans,» lorsqu'elle était venue en tant que ministre de l'Environnement en 2016.

La présidente de l'Association France-Algérie a assuré que sa visite, «fructueuse» et «réussie», lui a permis de constater l'évolution qu'a connue l'Algérie, soulignant que «l'Algérie ne va pas attendre la France puisqu'elle a diversifié ses partenariats».

Mme Royal a assuré qu'elle espérait que «chacun prenne conscience de ses responsabilités et puisse avancer dans la bonne direction», rappelant que les relations économiques entre les deux pays ont été «quasiment suspendues depuis deux ans». La présidente de l'Association France-Algérie a affirmé avoir constaté une réelle volonté, du côté algérien, de maintenir les relations économiques bilatérales, citant notamment l'organisation patronale, le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), ainsi que les responsables de la CACI.

A ce propos, elle a assuré qu'elle rendra compte des résultats de sa visite en Algérie au président français, Emmanuel Macron, en vue de «l'inciter à agir et à faire les premiers gestes envers l'Algérie».

Elle a également fait état de son intention de saisir le président de l'organisation patronale française, le MEDEF, afin qu'il effectue une visite en Algérie.

Sur ce registre, l'ancienne ministre française a estimé qu'il convient de procéder à «l'inventaire de tous les partenariats existants entre les deux pays, afin d'examiner ceux qui commencent à être ralentis et ceux qui n'ont pas pu se nouer». «Une fois que la question de la reconnaissance et de la mise à plat mémorielle sera traitée - ce qui peut intervenir rapidement dans un esprit d'humilité et de célérité -, on tourne la page et on construit de nouveaux partenariats», a-t-elle souligné, assurant que «tous les atouts existent pour réussir une nouvelle relation et une nouvelle alliance» entre les deux pays.

Sur le dossier de la mémoire, la présidente de l'Association France-Algérie a appelé le président français à faire un geste de reconnaissance des crimes coloniaux commis par les autorités coloniales françaises en Algérie.

«Ce serait tellement simple que la France fasse un geste de reconnaissance, qui se traduirait formellement par la restitution des biens culturels, des archives, du canon d'Alger, des dépouilles qui se trouvent encore au musée de l'Homme, afin qu'elles soient correctement inhumées, et, bien sûr, par l'ouverture du dossier des essais nucléaires dans le Sahara», a affirmé Mme Royal.

D'ailleurs, elle a estimé que sa visite en Algérie a déjà porté ses fruits, permettant à certains dossiers en lien avec la mémoire d'avancer et de s'accélérer, évoquant le vote récent par le Sénat français de la loi sur la restitution des biens culturels, après avoir traîné pendant deux ans, ainsi que l'adoption d'un amendement parlementaire portant sur l'ouverture des dossiers concernant les essais nucléaires français dans le Sahara algérien.

«C'est la première fois qu'un amendement parlementaire donne un délai de six mois au gouvernement pour communiquer toutes les informations sur les conséquences des essais nucléaires, parce qu'il subsiste encore des problèmes de santé publique. Je crois donc que les choses vont avancer», a encore souligné la présidente de l'Association France-Algérie. «C'est à la France de faire le premier pas, parce que c'est la France qui a été la puissance coloniale. Les autres puissances coloniales l'ont fait, d'autres pays l'ont fait, pourquoi pas nous ? Il faut le faire, c'est simple», a encore relevé Mme Royal.

Sur un autre plan, l'ancienne candidate à la présidentielle de 2007 a indiqué que les réactions hostiles à ses positions en France ne relèvent pas d'un simple désaccord politique, mais d'une crainte face à la vérité historique et à la liberté de parole, ainsi que de la difficulté persistante du processus de réconciliation, notamment sur le plan mémoriel.

Evoquant le cas du journaliste français Christophe Gleizes, emprisonné en Algérie, Mme Royal a salué la décision prise par le ministre de la Justice de lui permettre de lui rendre visite (effectuée hier), ce journaliste étant détenu et condamné à sept ans de prison pour «apologie du terrorisme».

Selon Mme Royal, la visite à ce détenu «est vraiment l'aboutissement d'une visite réussie, et c'est important comme signal».

**Hachemi B.**

EL-BINA SALUE L'ANP :

# «Les frontières restent inviolables»

**LE MOUVEMENT** El-Bina s'est félicité de l'efficacité de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la protection des frontières, la lutte contre le crime organisé et le trafic de stupéfiants, exprimant sa fierté et son estime pour les résultats de ces opérations. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du parti.

La même source a précisé que l'opération menée le mercredi 28 janvier 2026 dans la région de Ghnama, dans la wilaya de Béchar, relevant de la 3e région militaire, a permis de repousser une tentative d'infiltration criminelle et de lancer un message clair à toute personne menaçant l'intégrité du territoire national. Selon le communiqué du parti, cette opération met en évidence plusieurs points.

Premièrement, la vigilance et le professionnalisme des unités conjointes de l'armée, des garde-frontières et des douanes, qui ont réussi à «neutraliser les criminels malgré des conditions climatiques difficiles». Le Mouvement El-Bina a, en ce sens, noté que cela illustre la capacité des forces nationales à transformer les difficultés en opportunités de réussite. Deuxièmement, pour ce qui est de la lutte contre le trafic de stupéfiants, le parti a indiqué que les opérations révèlent l'ampleur d'attaques planifiées par «des acteurs étrangers visant à affaiblir le tissu social et la jeunesse algérienne».

Des saisies d'armes, de jumelles de terrain et de téléphones portables utilisés pour la coordination criminelle ont également été effectuées, précise-t-on dans la même source.

Toujours selon le communiqué, ces opérations ne se limitent pas à des mesures de sécurité, mais incarnent la préparation maximale de l'ANP pour protéger les intérêts vitaux de l'Algérie. Le parti a, à cet égard, déclaré que «les frontières nationales ne constitueront jamais un passage pour menacer la sécurité nationale ou économique».

Le Mouvement El-Bina a enfin appelé toutes les forces nationales et acteurs de la société civile à «se mobiliser autour de la haute direction de l'Etat – Présidence, Armée et institutions – afin que l'Algérie demeure toujours un bastion de la République et un rempart imprenable contre les illusions des agresseurs».

**Khalil Aouir**

## RÉALISATION DES PROJETS DANS L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

### Les instructions de Kouidri

**LE SUIVI** de l'état d'avancement des grands projets en cours de réalisation, ainsi qu'au programme d'action pour l'année 2026 de Saidal a été au centre d'une réunion de travail présidée avant-hier par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Oucim Kouidri, avec les cadres du groupe industriel. Lors de la réunion, tenue avant-hier au siège de la Direction générale de Saidal, le ministre a souligné l'importance stratégique du groupe Saidal à travers les projets lancés, notamment ceux relatifs à la production de matières premières, insistant sur la nécessité de les relancer suite aux retards accusés récemment, et ce, au regard de leur rôle clé dans le renforcement de l'autosuffisance en médicaments et la garantie de la sécurité sanitaire.
A cet égard, Kouidri a donné des instructions fermes visant à intensifier les efforts et à aplanir les difficultés qui entravent l'avancement de ces grands projets, mettant l'accent sur l'importance de l'activation de tous les accords de partenariat programmés avec les laboratoires internationaux, dans le cadre de la localisation de l'industrie pharmaceutique.

**M. B.**

## SÉGOLÈNE ROYAL REÇUE À LA CACI

### Examen des moyens de renforcement de la coopération

**LA CHAMBRE** algérienne de commerce et d'industrie (CACI) a reçu la présidente de l'Association France-Algérie, Ségolène Royal, en présence du président de la Chambre, Tayeb Chebab, de son Directeur général, Koudri Chakib Ismail, ainsi que de nombre de présidents de chambres de wilaya. La rencontre a été consacrée à «l'examen des moyens de renforcer la coopération économique et commerciale entre l'Algérie et la France et des opportunités communes en matière de soutien aux initiatives économiques et d'investissement», indique un communiqué de la CACI.
La rencontre a également constitué une occasion pour «développer les relations bilatérales et renforcer les partenariats dans différents secteurs économiques».

**Hamid B.**

## RAMADAN 2026

### Appel à la rationalisation de la consommation

**LE MINISTÈRE** du Commerce intérieur lance une campagne de sensibilisation sur la rationalisation de la consommation en prévision du mois de ramadan.
Organisée sous les slogans «La disponibilité des produits est garantie… la rationalisation de la consommation est votre choix» et «Le Ramadhan est un mois sacré, n'en faites pas une course au gaspillage», cette campagne prévoit un programme de sensibilisation complet, avec des spots médiatiques, des publications et des activités sur le terrain, et ce en coordination avec les différents acteurs.

**S. N.**

MICROENTREPRISES

# Un centre en ligne pour booster l'accompagnement

***Dans le cadre de la numérisation des dispositifs d'accompagnement entrepreneurial, l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) s'apprête à mettre en service un centre de développement de l'entrepreneuriat en ligne, visant à renforcer l'accès des jeunes porteurs de projets aux mécanismes de formation et de financement à travers l'ensemble du territoire national. C'est ce qu'a annoncé avant-hier le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, Noureddine Ouadah, lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale.***

Le ministre a indiqué que le vaste réseau de la NESDA, composé de plus de 300 centres de développement de l'entrepreneuriat implantés au sein des universités et des centres de formation professionnelle, ne couvre pas l'ensemble du territoire national. Cette situation a conduit à la mise en place prochaine d'un centre numérique dédié.
Selon M. Ouadah, ce centre de développement de l'entrepreneuriat en ligne, qui entrera en service dans quelques semaines, permettra d'élargir la base des bénéficiaires du dispositif de la NESDA aux jeunes compétences réparties à travers les différentes régions du pays.
Le ministre a rappelé que l'accès au financement pour la création d'une microentreprise est conditionné par le suivi d'une formation spécialisée au niveau de l'un des centres de développement de l'entrepreneuriat créés par la NESDA, à la suite de sa restructuration et dans le cadre d'une nouvelle vision reposant sur une approche strictement économique. Grâce à la future plate-forme numérique, les porteurs de projets pourront s'inscrire en ligne pour bénéficier de cette formation, avant de déposer leur dossier auprès de l'Agence de wilaya la plus proche.



*Renforcer l'accès aux mécanismes de financement.*

Au titre de l'année 2025, la NESDA a financé 3 500 projets, a encore fait savoir M. Ouadah, soulignant que ce chiffre est appelé à augmenter progressivement, compte tenu de l'intérêt particulier accordé par l'Etat à ce secteur jugé sensible. A partir de l'année 2026, l'Agence ambitionne de financer entre 10 000 et 15 000 microentreprises par an, a-t-il précisé, mettant en avant l'importance des programmes lancés à la fin de l'année écoulée, notamment «Al Tawteen» et «Small Business Hub», destinés à favoriser l'intégration des microentreprises dans les chaînes de production.
Abordant la question du foncier au niveau des micro-zones d'activités, le ministre a reconnu qu'il s'agit d'un véritable défi. Il a indiqué que son département a saisi le ministère de l'Intérieur afin d'associer les directeurs des agences NESDA et de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) aux commissions locales de sélection, dans le but d'offrir davantage de chances aux porteurs de microprojets relevant des deux agences d'accéder aux zones d'activités.
S'agissant des start-up, M. Ouadah a révélé que leur nombre a dépassé les 13 000 à la fin de l'année 2025, contre moins de 200 en 2020. Il a également fait état de près de 200 incubateurs d'affaires à l'échelle nationale, dont plus de 100 implantés au sein des universités.
Dans ce contexte, le ministre a affirmé que son département œuvre à accompagner l'évolution de l'écosystème des start-up à travers l'adaptation des textes législatifs et la diversification des sources de financement, saluant, à ce titre, la confiance accordée par les fonds d'investissement privés et étrangers à l'écosystème des start-up en Algérie.

**Rim Boukhari**

NUMERIQUE

# Le ministère du Commerce simplifie la vie des entreprises

**MISANT** sur la numérisation de l'administration comme levier de modernisation économique, la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdelatif, a réaffirmé l'engagement de son secteur à simplifier les procédures et à améliorer les services au profit des opérateurs économiques, visant à renforcer la confiance dans les institutions de l'Etat et à consolider une économie nationale moderne et compétitive.
S'exprimant avant-hier à l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, présidée par le vice-président de l'Assemblée, Toufik Guezout, la ministre a souligné que son département poursuit, conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ses efforts pour promouvoir l'administration numérique, simplifier les démarches et améliorer les conditions d'accueil des opérateurs économiques.
Dans ce contexte, la ministre a mis en avant la transformation numérique engagée au niveau des administrations relevant de son secteur, notamment le Centre national du registre de commerce (CNRC), qui a enregistré «des progrès considérables» grâce à la mise en place d'un système électronique intégré via le portail Sidjilcom.
Ce dispositif permet désormais aux opérateurs économiques d'accéder en ligne à la majorité des services du registre de commerce, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité du service public.
Mme Abdelatif a également évoqué le renforcement de la coordination institutionnelle entre le CNRC et plusieurs organismes, dont la Direction générale des impôts (DGI), la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS), les Douanes et l'Office national des statistiques (ONS). Cette synergie a permis l'unification des données économiques et l'accélération du traitement des dossiers.
Par ailleurs, elle a fait état d'un projet numérique en cours de réalisation, lequel permettra aux opérateurs économiques de déposer leurs dossiers auprès du CNRC, sans avoir à se déplacer vers les différentes administrations concernées. Dans le même sillage, l'intégration de la déclaration du bénéficiaire effectif au système numérique du secteur a contribué à la mise en place d'un registre économique national reposant sur la transparence et la rapidité de l'échange des données, tout en garantissant la protection des données à caractère personnel.
Par ailleurs, répondant à une question d'un député relative à la réalisation d'un marché national de la datte dans la daïra de Tolga (Biskra), la ministre a indiqué que la création d'un marché de gros permanent de la datte, des fruits et des légumes demeure un choix stratégique, envisagé chaque fois que les conditions techniques et économiques nécessaires sont réunies, notamment dans les wilayas à vocation agricole et à fort potentiel d'exportation.
Elle a rappelé, dans ce cadre, l'existence de marchés saisonniers organisés durant les périodes de récolte, lesquels contribuent à rapprocher le producteur du consommateur. La ministre a souligné l'importance des espaces commerciaux en tant qu'outil de régulation du marché national, notamment pour l'amélioration des conditions de distribution et d'approvisionnement, en particulier dans les wilayas du Sud.
En outre, Mme Abdelatif a affirmé que son secteur accorde une attention particulière à la disponibilité des produits, à la stabilité des prix et à l'amélioration de l'approvisionnement sur l'ensemble du territoire national, faisant état d'études menées en coordination avec le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, en vue de mettre en place des mécanismes favorisant la commercialisation directe des produits agricoles du producteur au consommateur.

**R. B.**

GARA DJEBILET

# L'Algérie réveille son géant du fer

*Longtemps inexploité, le gisement de fer de Gara Djebilet, niché au cœur du Sahara algérien, attire aujourd'hui tous les regards. Les médias américains et les grands centres de recherche internationaux le classent désormais parmi les futurs géants mondiaux du fer, saluant le projet comme une étape stratégique dans la diversification de l'économie algérienne.*



*Une audace économique majeure.*

Après près de sept décennies d'inactivité, ce «Sleeping Giant» commence à sortir de son sommeil. Le chantier de connexion ferroviaire entre Tindouf et Béchar est perçu comme une audace économique majeure, rompant avec la dépendance historique de l'Algérie aux hydrocarbures, souvent décrite comme la «malédiction du pétrole». Pour Bloomberg, l'Algérie n'est plus simplement une station-service pour l'Europe. Le pays se profile désormais comme une puissance minière émergente. La ligne ferroviaire Tindouf–Béchar est qualifiée de véritable «changement de règles du jeu» pour l'Afrique du Nord, capable de transporter vers les marchés internationaux des volumes considérables de fer et d'acier, à des coûts logistiques réduits.

Le Wall Street Journal évoque la dimension stratégique du projet dans le contexte mondial de transition énergétique. À ses yeux, l'exploitation de Gara Djebilet confère à l'Algérie un avantage concurrentiel décisif par rapport aux fournisseurs traditionnels d'Amérique du Sud, grâce à la proximité avec les ports méditerranéens et à la réduction des coûts d'exportation.

Al-Monitor met en avant la vision industrielle à long terme du pays. Selon, lui, l'Algérie ne se contente pas de construire une voie ferrée. Elle ambitionne de devenir un hub industriel majeur pour la Méditerranée et l'Afrique, bouleversant les chaînes d'approvisionnement classiques du fer à l'échelle mondiale. Le Sahara pourrait ainsi devenir un carrefour logistique continental, soutenu par l'un des plus vastes gisements connus au monde.

Forbes qualifie le projet de Gara Djebilet d'»investissement souverain intelligent» du XXIe siècle, soulignant son rôle dans la transformation de ressources longtemps inexploitées en flux financiers durables. Ce projet promet non seulement de diversifier l'économie nationale, mais aussi de réduire l'exposition du pays aux fluctuations du pétrole.

Enfin, la United States Geological Survey (USGS) souligne que le développement du réseau ferroviaire est la clé technique pour convertir les immenses réserves de fer de Gara Djebilet en production industrielle effective. La combinaison de ressources naturelles exceptionnelles et d'infrastructures stratégiques place l'Algérie sur la voie d'un renouveau économique susceptible de redéfinir son rôle sur le marché mondial du fer et de l'acier.

Dans un pays où le pétrole a longtemps été roi, Gara Djebilet apparaît comme le symbole d'une mutation profonde. Le «géant endormi» se réveille, et avec lui, l'ambition de faire de l'Algérie une puissance minière incontournable du XXIe siècle.

**Aymen D.**

## IL A ATTEINT 70 DOLLARS LE BARIL

### L'or noir retrouve des couleurs

**LES COURS** du pétrole ont enregistré une hausse notable en atteignant le plus leur plus haut niveau depuis le mois de juillet 2025, soit 70 dollars le baril. Bien qu'une petite baisse soit enregistrée hier, derniers jours de cotations de la semaines et du mois de janvier, la tendance reste haussière, d'autant que les prix restent soutenus par des risques géopolitiques et des tensions sur l'approvisionnement.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mars, a gagné 3,38% à 70,71 dollars, un plus haut depuis fin juillet en clôture de la séance du jeudi.

Après un bond de plus de 5% en séance, son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, a finalement pris 3,50% à 65,42.

Hier, un léger recul des prix a été signalé, avec un retour progressif à la normale de la production américaine après des interruptions liées à une tempête hivernale. Hier dans la matinée, le prix du baril du Brent de la Mer du Nord pour livraison en mars, perdait 1,05% à 69,97 dollars.

Le marché cependant en alerte sur l'évolution des tensions entre Téhéran et Washington. Selon mes spécialistes, ce sont les tensions géopolitiques, notamment le conflit entre les USA et l'Iran qui pèsent de tout leur poids sur le marché pétrolier et les prix. Selon David Morrison, de Trade Nation, «cela a accru les craintes de perturbations de l'approvisionnement, en particulier dans le détroit d'Ormuz». En plus du risque en Iran, les cours sont gonflés par «les perturbations au Kazakhstan», sur le champ de Tenigz, qui «ont retiré un nombre significatif de barils du marché», et celles, temporaires, sur la production américaine de brut à cause du «froid aux États-Unis», a précisé Giovanni Staunovo, d'UBS. L'analyste souligne également que la faiblesse actuelle du dollar dope le marché, car elle permet «aux pays consommateurs des marchés émergents de bénéficier de prix plus bas».

**Hamid B.**

ZONES FRANCHES

# La gestion confiée à une EPIC

**UNE GESTION** organisée et efficace, garantissant un environnement favorable aux opérateurs économiques, et particulièrement aux exportateurs. Telle sera la mission de l'entreprise publique en cours de création, chargée de superviser et d'administrer les zones franches. Un décret exécutif portant la création d'une entreprise publique chargée de gérer les zones franches commerciales qui vont être lancées prochainement, principalement celle de Tindouf, se trouve actuellement au niveau du secrétariat général du gouvernement. «Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a élaboré un projet de décret exécutif portant création d'une entreprise publique chargée de la gestion des zones franches qui seront lancées au niveau de certaines wilayas frontalières», a indiqué, avant-hier, le ministre du secteur, Kamel Rezig, lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales.

M. Rezig a précisé que «le secteur du Commerce extérieur s'attelle au parachèvement du cadre réglementaire relatif aux zones franches, à travers l'élaboration d'un projet de décret exécutif visant la création d'une entreprise publique pour la gestion de ces espaces», ajoutant que «ce texte est en cours d'étude et d'enrichissement au niveau du secrétariat général du gouvernement». Le ministre a ajouté que ce texte permettra la création d'un établissement à caractère industriel et commercial (EPIC) à même de garantir «une gestion organisée et efficace, offrant un environnement propice aux opérateurs économiques et aux exportateurs en particulier, dans le respect des obligations du service public». Ce cadre réglementaire est en cours de finalisation parallèlement à la réalisation des dernières étapes de la première zone franche commerciale en Algérie, prévue au niveau de la wilaya de Tindouf. Le projet d'aménagement de cette zone, supervisé par l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement (AICA), connaît une avancée majeure, selon le ministre, qui a précisé que sa réception interviendra au cours de l'année 2026, avant le lancement des autres zones franches prévues avec la Tunisie, la Libye, le Mali et le Niger. L'Algérie a, en effet, lancé la création de zones franches stratégiques, notamment avec la Mauritanie, le Mali, le Niger, la Tunisie et la Libye. Ces espaces visent à booster les exportations hors hydrocarbures, diversifier l'économie et intégrer les chaînes de valeur africaines avec des procédures douanières simplifiées.

### 3 900 DOSSIERS DÉPOSÉS POUR LE FSPE

Le ministre du Commerce extérieur a été, par ailleurs, interpellé sur d'autres dossiers relevant de son secteur, à l'instar des exportations des produits agricoles. A ce sujet, il a affirmé que des résultats «positifs» ont été réalisés ces dernières années, reflétant l'évolution du volume et de la valeur des exportations, l'élargissement de la base des exportateurs et la diversification des produits exportés. Dans ce contexte, il a souligné l'importance de la participation aux Foires internationales pour faire la promotion des produits algériens et intégrer de nouveaux marchés, saluant l'importance du soutien aux exportateurs, à travers la prise en charge des frais de participation à ce genre de manifestations ainsi que d'une partie des frais logistiques et de transport, par le biais du Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE). Le ministre a, dans ce sens, présenté le bilan du FSPE pour l'année 2025, faisant savoir que son département ministériel a reçu, via la plate-forme consacrée à cet effet, un total de 3 900 dossiers pour le remboursement des frais de transport international et de participation aux foires internationales, dont 1 757 ont été effectivement pris en charge alors que 443 autres sont en cours de remboursement. Les dossiers restants bénéficieront du remboursement après la régularisation des réserves par leurs auteurs, a-t-il ajouté. M. Rezig a souligné que son département ministériel s'attelle, en coordination avec le secteur des Finances et les différents acteurs économiques, à réévaluer le mode de gestion du Fonds, en prévision du passage vers des mécanismes de soutien plus performants.

**L. A. A.**

STATUT PARTICULIER, PROMOTION ET LIBERTÉS SYNDICALE

# Les attentes des praticiens de la santé publique

*Réunis dans le cadre de la commission centrale chargée du dialogue social, les représentants de la Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP) et ceux du ministère de la Santé ont passé en revue plusieurs dossiers structurants. Entre signaux d'ouverture, engagements annoncés et revendications maintenues, la rencontre a permis de dresser un état des lieux précis des attentes de la profession. C'est ce qu'a indiqué, jeudi, un communiqué du SNPSP.*

Le dossier des statuts particuliers et du régime indemnitaire des médecins généralistes et spécialistes exerçant dans la santé publique a occupé une place centrale lors des discussions entre les deux partis. Les représentants du ministère ont précisé que « le projet a été déposé auprès de la Direction générale de la fonction publique au mois d'octobre 2025 » et qu'il attend actuellement « les dernières retouches au niveau des services du Premier ministère ». Pour le syndicat, cette étape représente un progrès notable, mais il a tenu à souligner l'urgence de voir ces textes définitivement validés et appliqués, soutenant que « chaque retard impacte directement la motivation et le moral des praticiens ».

Autre point sensible abordé lors de cette réunion concerne les rappels de la prime Covid-19, bloqués depuis août 2022. Selon le ministère, le dossier progresse de manière « positive », avec l'annonce que « le onzième versement sera effectué avant le mois de Ramadan ». Cependant, le syndicat a tenu à rappeler que « l'ensemble des tranches restantes doit être versé sans plus de retard », mettant en avant l'importance de reconnaître les efforts fournis par les praticiens pendant la crise sanitaire.

Les membres du SNPSP ont également soulevé la question de la transformation des postes budgétaires occupés en postes dédiés à la promotion des médecins, affirmant : « Sans cette mesure, les perspectives de carrière des praticiens restent limitées, ce qui peut freiner l'attractivité du secteur public pour les jeunes médecins et spécialistes. » Le ministère a reconnu la nécessité de traiter cette demande dans les plus brefs délais, tout en précisant que des études techniques sont en cours.



Un état des lieux précis.

Concernant les textes d'application liés aux postes supérieurs, les représentants du ministère ont affirmé que « leur publication interviendra prochainement », sans toutefois avancer de date précise. Le syndicat a demandé que ces textes soient rendus publics rapidement, afin de clarifier les conditions de nomination et de progression dans les échelons supérieurs, et éviter tout blocage administratif ou ambiguïté dans la gestion des carrières.

Un autre point central a porté sur l'obligation pour les directeurs d'établissement publics de santé de respecter les lois en vigueur. La délégation du syndicat a soulevé l'importance que « les recommandations des conseils médicaux doivent être prises en considération », et que « le processus d'élection des membres des commissions administratives paritaires doit se dérouler dans le respect strict des règles ». Précisant que cette demande a pour objectif d'œuvrer à garantir un fonctionnement transparent et démocratique des instances locales de santé et protéger les droits des praticiens face aux décisions arbitraires.

Les discussions ont également abordé la question de la numérisation et tri des patients des services de santé. Le syndicat a tenu à rappeler que « la numérisation du secteur de la santé ne doit pas être confondue avec les procédures de tri des patients au niveau des services des urgences », soulignant que ces deux processus sont distincts et qu'une mauvaise interprétation pourrait nuire à l'efficacité des soins et à la satisfaction des patients.

En outre, les membres de la délégation ont évoqué le dossier de la prime du Sud, ainsi que la revendication visant à « relever à 45 ans l'âge limite d'accès au concours de spécialisation pour les praticiens exerçant dans les régions du Sud », avec « la suppression de la condition de remboursement financier en cas de démission avant l'obtention du diplôme ».

La question du droit des praticiens et de leurs ayants droit à « bénéficier d'un parcours de soins spécifiques au sein des établissements publics de santé » a également été inscrite à l'ordre du jour, dans l'optique de garantir un accès équitable aux soins pour les professionnels de santé et leurs familles. Par ailleurs, les représentants du SNPSP ont dénoncé les entraves à l'exercice de l'activité syndicale, indiquant que « certains directeurs d'établissement de santé pratiquent la fermeture des canaux de dialogue, des abus administratifs et des mutations injustifiées de délégués syndicaux », allant parfois jusqu'à « un recours systématique à la justice ».

Sur ce point, le président de la commission centrale a assuré que « le ministre de la Santé a donné des instructions fermes pour mettre un terme à ces dépassements ». Il a ajouté : « La mise en place prochaine d'une plateforme numérique permettra de traiter l'ensemble des signalements relatifs aux pressions et abus », renforçant la transparence et la protection des praticiens. Une rencontre spécifique sera également organisée pour examiner les dossiers urgents concernant les wilayas de Khenchela, Skikda, Relizane, Batna, Sidi Bel Abbès, Alger, Biskra et Tipasa.

Au terme de cette rencontre, le Syndicat national des praticiens de la santé publique a exprimé un certain optimisme quant aux avancées obtenues, tout en rappelant que « la concrétisation des promesses dépendra de la volonté réelle des autorités à mettre en œuvre les mesures annoncées ». Le syndicat conclut en soulignant l'importance d'un dialogue permanent et transparent, soutenant que « la santé publique ne peut progresser que si les praticiens sont soutenus et respectés dans leur travail quotidien ».

**Sihem Bounabi**

CONCOURS DANS LA SANTÉ

# Feu vert exceptionnel pour 2026

**LA DIRECTION** générale de la Fonction publique (DGFP) a accordé une autorisation exceptionnelle permettant l'organisation de concours de recrutement et d'examens professionnels de promotion au profit de huit corps relevant du secteur de la santé, au titre de l'année 2026. Une décision attendue par des milliers de professionnels, mais assortie d'un avertissement clair adressé au ministère de la Santé.

Dans une correspondance officielle adressée au ministre de la Santé, sous le numéro 838, en date du 26 janvier 2026, la DGFP a donné son accord pour le lancement de ces opérations, à titre exceptionnel, dans l'attente de la finalisation de l'arsenal réglementaire encadrant les concours et examens professionnels du secteur.

Toutefois, la Direction générale de la Fonction publique a fermement appelé le ministère de la Santé à accélérer l'élaboration des textes réglementaires, soulignant que quatre projets de décisions seulement ont été transmis à ses services, alors que dix décisions sont nécessaires pour encadrer juridiquement ces opérations.

L'autorisation exceptionnelle accordée par la Direction générale de la Fonction publique concerne huit corps spécifiques relevant du secteur de la santé, ouvrant la voie à l'organisation de concours de recrutement et d'examens professionnels de promotion au titre de l'année 2026.

Le premier corps concerné est celui des praticiens médicaux généralistes de la santé publique. Il regroupe les grades de médecin généraliste en santé publique, de médecin généraliste principal et de médecin généraliste en chef. Ce corps inclut également les pharmaciens généralistes, dans leurs différentes classifications – de première classe, principal et en chef – ainsi que les chirurgiens-dentistes généralistes, principaux et en chef.

Le deuxième corps visé par cette autorisation est celui des praticiens médicaux spécialistes. Sont concernés les grades de praticien spécialiste assistant, de praticien spécialiste principal et de praticien spécialiste en chef, permettant ainsi l'ouverture de perspectives de promotion professionnelle pour ces catégories.

Le troisième corps concerné est celui des praticiens médicaux inspecteurs. Il comprend les grades de médecin inspecteur en chef, de pharmacien inspecteur en chef et de chirurgien-dentiste inspecteur en chef, chargés notamment des missions de contrôle et d'inspection au sein des structures de santé. Le quatrième corps regroupe les psychologues cliniciens et les orthophonistes. Sont concernés les grades de psychologue clinicien, psychologue clinicien principal et psychologue clinicien supérieur, ainsi que ceux d'orthophoniste, orthophoniste principal et orthophoniste supérieur, permettant des perspectives d'évolution de carrière dans les domaines de la santé mentale et de la rééducation.

Le cinquième corps visé par l'autorisation est celui des biologistes de la santé publique. Les grades concernés sont biologiste de classe 1, biologiste de classe 2, biologiste principal et biologiste en chef, exerçant notamment dans les laboratoires d'analyses et les structures de diagnostic.

Le sixième corps concerne les personnels paramédicaux. Il englobe les grades d'aide-soignant de première classe, d'auxiliaire de puériculture de première classe, d'assistant en soins dentaires de première classe, ainsi que les catégories de paramédical, paramédical spécialisé et paramédical supérieur. Le septième corps est celui des sages-femmes, avec les grades de sage-femme, sage-femme spécialisée et sage-femme principale, acteurs essentiels de la santé maternelle et néonatale.

Enfin, le huitième et dernier corps concerne les agents de l'anesthésie et de la réanimation. L'autorisation exceptionnelle ouvre la voie à une promotion vers les grades d'agent médical principal en anesthésie-réanimation, d'agent d'anesthésie et d'agent d'anesthésie spécialisé, des fonctions clés dans la prise en charge des patients en milieu hospitalier.

Dans sa réponse, la DGFP rappelle que l'organisation des concours et examens professionnels est strictement encadrée par le décret exécutif n°12-194 du 25 avril 2012, notamment son article 8, qui impose l'adoption d'un arrêté-cadre par le ministre concerné, après avis conforme de l'autorité chargée de la Fonction publique.

La Direction souligne avoir saisi à trois reprises le ministère de la Santé, par des correspondances datées des 12 mars 2025, 1er septembre 2025 et 10 décembre 2025, afin d'exhorter à la finalisation rapide des textes réglementaires nécessaires.

Après examen du dossier, la Fonction publique a justifié son accord par le fait que les conditions de recrutement n'ont pas été modifiées, et que les dispositions relatives à l'intégration ont concerné l'ensemble des fonctionnaires titulaires et stagiaires sans conditions supplémentaires.

L'autorisation accordée reste néanmoins strictement limitée à l'année 2026, la DGFP insistant sur la nécessité impérative pour le ministère de la Santé de compléter, dans les plus brefs délais, l'ensemble du cadre réglementaire requis. **Lynda Louifi**

IRAN

# Washington oscille entre pression diplomatique et option militaire

*Les États-Unis oscillent entre la recherche d'un accord diplomatique et la perspective d'une intervention militaire face à l'Iran.*



Du durcissement des sanctions à des scénarios de changement de gouvernement, les options étudiées par Washington comportent toutes des risques élevés d'escalade régionale et de déstabilisation internationale. Frapper ou négocier : l'administration américaine n'a pas encore tranché sa stratégie face à l'Iran. Malgré un discours musclé et le déploiement d'importants moyens militaires au Moyen-Orient, le président Donald Trump continue de ménager une marge de manœuvre, laissant entrevoir la possibilité d'un accord diplomatique avec Téhéran. En toile de fond, des incertitudes majeures entourant les conséquences d'une intervention armée, alors que la République islamique a averti qu'elle mobiliserait l'ensemble de son réseau régional d'alliés en cas d'agression américaine. La priorité affichée par Washington reste celle d'un accord contraignant, notamment sur le dossier nucléaire. Trump a récemment appelé l'Iran à négocier un « deal équitable », excluant toute capacité nucléaire.

Cette approche est soutenue notamment par Israël. Dans cette optique, les États-Unis pourraient intensifier leur politique de « pression maximale », combinant sanctions économiques, ciblage de la flotte pétrolière iranienne et démonstrations de force militaires. Les risques majeurs d'une intervention armée Cette stratégie bénéficie d'un soutien occidental. L'Union européenne a renforcé ses sanctions et a inscrit le Corps des gardiens de la révolution islamique sur sa liste d'organisations terroristes. Parallèlement, le déploiement de bâtiments militaires américains et les exercices du CENTCOM participent à une guerre psychologique destinée à forcer Téhéran à céder, sans recourir immédiatement à la force. Une autre option, plus risquée, consisterait à favoriser un changement de leadership au sein du gouvernement iranien. Certains scénarios évoquent une mise à l'écart du guide suprême au profit de figures favorables à l'Occident. Mais une telle approche impliquerait des frappes américaines contre les gardiens de la révolution, au risque de provoquer une instabilité majeure et des représailles iraniennes. Enfin, l'hypothèse d'un changement de gouvernement, défendue notamment par Israël, demeure la plus radicale. Elle supposerait une vaste campagne militaire visant à démanteler les institutions iraniennes et à neutraliser durablement ses capacités militaires. Une telle option, coûteuse et incertaine, pourrait embraser la région, déstabiliser les marchés énergétiques et contredire la promesse de Donald Trump de ne pas ouvrir de nouveaux fronts. Entre calcul stratégique, risques régionaux et considérations politiques internes, Washington avance sur une ligne étroite.

**R. I.**

APRÈS LA MENACE D'UN BLOCUS PÉTROLIER

# Cuba dénonce le «chantage» des États-Unis

**INVOQUANT** une «menace» présumée pour sa sécurité nationale, la Maison Blanche a proclamé «l'état d'urgence» à propos de Cuba. Cette décision ouvre la voie à des droits de douane punitifs contre les partenaires commerciaux de l'île, une mesure qualifiée d'«agression brutale» par La Havane, qui dénonce une politique de coercition et de chantage. Cuba a fermement condamné les tentatives de Washington d'imposer un blocus pétrolier contre l'île. Sur X, le ministre des Affaires étrangères, Bruno Rodríguez Parrilla, a accusé l'administration américaine de chercher à présenter Cuba comme une menace, « ce qu'elle n'est pas », et de recourir au « chantage et à la coercition » pour forcer d'autres pays à soutenir l'embargo, sous la menace de sanctions douanières. Une démarche qui, selon lui, « constitue une violation de toutes les règles du libre-échange ». Le chef de la diplomatie cubaine affirme que « la seule menace » pour la paix, la sécurité et la stabilité régionales est celle des États-Unis, qui tentent de soumettre les pays de la région « à leur diktat », les dépouiller de leurs ressources et porter atteinte à leur souveraineté. Il a dénoncé une « agression brutale » contre un peuple soumis depuis plus de 65 ans à « l'embargo économique le plus long et le plus cruel jamais imposé à un pays ». « État d'urgence » justifié par une présumée menace cubaine La réaction de La Havane fait suite à la déclaration par Washington d'un « état d'urgence » fondé sur une supposée menace cubaine à la sécurité nationale américaine. Le décret autorise l'imposition de droits de douane supplémentaires à tout pays fournissant directement ou indirectement du pétrole à Cuba. Le texte accuse les autorités cubaines d'avoir pris des « mesures extraordinaires » nuisibles aux intérêts américains et de coopérer avec des États et des groupes considérés comme « hostiles », notamment la Russie, la Chine, l'Iran, ainsi que le Hamas et le Hezbollah. Cette escalade s'inscrit dans un contexte de pressions accrues de l'administration américaine, qui évoque régulièrement un effondrement imminent du pouvoir cubain et affiche son souhait d'un changement de gouvernement sur l'île. Le ton s'est encore durci après l'opération militaire menée au Venezuela, au cours de laquelle les forces américaines ont enlevé le président Nicolás Maduro et son épouse. Commentant la situation, le représentant permanent de la Russie auprès des Nations unies, Vassili Nebenzia, a estimé que les États-Unis ne pourraient pas reproduire à Cuba le scénario vénézuélien, jugeant la posture de Washington essentiellement rhétorique et avertissant que l'île ne serait pas une « petite promenade ».

**R. I.**

## ATTAQUE TERRORISTE AU NIGERIA

### Des dizaines de personnes tuées

**DES DIZAINES** de personnes, dont des soldats, ont été tuées par des terroristes dans la nuit de mercredi à jeudi dans l'Etat de Borno (nord-est du Nigeria), ont indiqué des sources locales et médicales. "Le bilan s'élève à plusieurs dizaines de morts (...) et de nombreux soldats sont portés disparus", a déclaré à des médias Ibrahim Liman, membre d'un groupe d'autodéfense. Vingt corps, dont ceux de cinq soldats, de 15 ouvriers du bâtiment et de chasseurs locaux, ont été transportés à l'hôpital général de Biu, situé à 45 km de Sabon Gari, où l'attaque a eu lieu, selon M. Liman. Bukar Yamta Ali, secrétaire d'un groupe de chasseurs à Yamarkumi, localité située à l'extérieur de la zone administrative locale de Biu, ainsi que deux infirmières de l'hôpital de Biu, ont confirmé avoir récupéré des corps et des blessés évacués de Sabon Gari.

Les victimes travaillaient sur le pont de Wajiroko, reliant les villes de Biu et Damboa, détruit l'an dernier par des terroristes et en reconstruction. Les ouvriers regagnaient la base de Sabon Gari, située à cinq kilomètres, pour y passer la nuit.

**R. I.**

## INDE

### Au moins 25 morts dans l'incendie de deux bâtiments à Calcutta, selon les autorités

**DES RECHERCHES** sont toujours en cours pour retrouver une vingtaine d'autres personnes portées disparues. Le sinistre a ravagé lundi les bâtiments d'une agence de décorateurs et d'une entreprise de restauration rapide. Au moins 25 personnes ont été tuées dans l'incendie de deux bâtiments dans la mégapole indienne de Calcutta (Nord-Est), ont annoncé, vendredi 30 janvier, les autorités locales, alors que des recherches sont toujours en cours pour retrouver une vingtaine d'autres personnes portées disparues.

Le sinistre a ravagé lundi les bâtiments d'une agence de décorateurs et d'une entreprise de restauration rapide, a détaillé à l'Agence France-Presse (AFP) le ministre du gouvernement de l'Etat du Bengale-Occidental chargé des pompiers, Sujit Bose. « Le feu s'est déclaré tôt le matin et a surpris ceux qui dormaient dans le bâtiment, avant de se propager rapidement à un autre bâtiment », a-t-il décrit.

Le bilan du sinistre reste provisoire, a poursuivi M. Bose, car les familles de 27 personnes restaient vendredi sans nouvelles de leurs proches depuis le déclanchement de l'incendie.

Le directeur des services de secours locaux, Ranvir Kumar, a relevé que les bâtiments détruits n'étaient pas équipés de tous les dispositifs de sécurité requis par la loi.

Les incendies en Inde sont fréquents, en raison d'infrastructures en piteux état et de normes de sécurité et d'évacuation pas toujours appliquées. Au début de janvier, une discothèque de la cité balnéaire de Goa (Ouest) avait été ravagée par les flammes, faisant 25 morts

**R. I.**

## CAN : SÉNÉGAL – MAROC, ET LES SANCTIONS TOMBENT !

**LE JURY** Disciplinaire de la Confédération Africaine de Football (CAF) a rendu ses décisions à la suite des incidents survenus lors de la finale de la TotalEnergies CAF Coupe d'Afrique des Nations Maroc 2025. Des sanctions ont été infligées à la Fédération Sénégalaise de Football (FSF), à la Fédération Royale Marocaine de Football (FRMF), ainsi qu'à plusieurs joueurs et officiels, pour violations avérées du Code disciplinaire de la CAF.

Décisions du Jury disciplinaire de la CAF : Fédération Sénégalaise de Football (FSF) Le Jury disciplinaire a décidé :

De suspendre Monsieur Pape Bouna Thiaw, sélectionneur de l'équipe nationale du Sénégal, pour cinq (5) matches officiels de la CAF, pour comportement antisportif, violation des principes de fair-play et d'intégrité, et atteinte à l'image du football.D'infliger à Monsieur Pape Bouna Thiaw une amende de 100 000 USD.De suspendre Monsieur Iliman Cheikh Baroy Ndiaye, joueur de l'équipe nationale du Sénégal, pour deux (2) matches officiels de la CAF, pour comportement antisportif envers l'arbitre.De suspendre Monsieur Ismaïla Sarr, joueur de l'équipe nationale du Sénégal, pour deux (2) matches officiels de la CAF, pour comportement antisportif envers l'arbitre. D'infliger à la FSF une amende de 300 000 USD pour le comportement inapproprié de ses supporters, ayant porté atteinte à l'image du football. D'infliger à la FSF une amende supplémentaire de 300 000 USD pour le comportement antisportif de ses joueurs et de son encadrement technique, en violation des principes de fair-play, de loyauté et d'intégrité. D'infliger à la FSF une amende de 15 000 USD pour faute disciplinaire de l'équipe nationale, cinq (5) joueurs ayant reçu des avertissements.

Fédération Royale Marocaine de Football (FRMF)Le Jury disciplinaire a décidé :

De suspendre Monsieur Achraf Hakimi, joueur de l'équipe nationale du Maroc, pour deux (2) matches officiels de la CAF, dont un (1) match avec sursis pendant une durée d'un (1) an à compter de la date de la décision, pour comportement antisportif. De suspendre Monsieur Ismaël Saibari, joueur de l'équipe nationale du Maroc, pour trois (3) matches officiels de la CAF, pour comportement antisportif. D'infliger à Monsieur Ismaël Saibari une amende de 100 000 USD. D'infliger à la FRMF une amende de 200 000 USD pour le comportement inapproprié des ramasseurs de balles du stade. D'infliger à la FRMF une amende de 100 000 USD pour le comportement inapproprié des joueurs de l'équipe nationale et de l'encadrement technique, ayant envahi la zone d'examen de la VAR et entravé le travail de l'arbitre, en violation des articles 82 et 83 du Code disciplinaire de la CAF. D'infliger à la FRMF une amende de 15 000 USD pour l'utilisation de lasers par ses supporters lors du match.

Réclamation de la FRMF

Le Jury disciplinaire de la CAF a rejeté la réclamation introduite par la FRMF, relative à des violations alléguées par la FSF des articles 82 et 84 du Règlement de la Coupe d'Afrique des Nations, en lien avec la finale de la TotalEnergies CAF Coupe d'Afrique des Nations Maroc 2025.

EQUIPE NATIONALE / STAGE DE MARS

# Un programme 100 % américain en mars ?

*Dès la fin du parcours à la CAN 2025, arrêté en quart de finale, les regards se tournent désormais vers la préparation de la Coupe du monde 2026, et ce dès le mois de mars prochain.*




A. Ryad/LJI

Même si la FAF n'a encore rien communiqué officiellement, des informations autour des prochains sparring-partners de l'Algérie commencent à filtrer, avec l'Uruguay cité avec insistance, tout comme le Costa Rica. Les rencontres amicales de la sélection nationale lors de la prochaine date FIFA semblent ainsi se diriger vers une saveur américaine, avec des adversaires issus aussi bien de l'Amérique du Nord que de l'Amérique du Sud. Comme évoqué, la FAF n'a pas encore arrêté définitivement le programme des Verts, mais une annonce ne devrait plus tarder, d'autant que la majorité des autres sélections nationales ont déjà bouclé leurs matchs amicaux. Si l'Uruguay est annoncé comme l'un des deux adversaires de l'Algérie en mars, Echorouk News indique que le second serait le Costa Rica. Le match face aux Los Ticos est actuellement en discussion entre les deux parties. Cette rencontre pourrait se dérouler à Londres, en Angleterre, sans exclure toutefois la possibilité qu'elle ait lieu en Algérie. Dans ce scénario, les Fennecs disputeraient un premier match contre le Costa Rica avant de s'envoler vers l'Angleterre pour y affronter l'Uruguay. À noter que la sélection uruguayenne a déjà annoncé qu'elle jouera un premier match amical contre l'Angleterre durant cette même fenêtre internationale. La réponse finale concernant le programme exact du stage de mars devrait être connue dans les prochains jours.

===Phase de poules de Ligue des champions: Maza, Bensebaïni, Gouiri et les autres fixés

La phase de poules de la Ligue des champions a pris fin ce mercredi, au terme d'une soirée exceptionnelle marquée par le déroulement simultané de 18 rencontres. Six internationaux algériens étaient concernés avec leurs clubs respectifs : Rayan Aït Nouri (Manchester City), Ibrahim Maza (Bayer Leverkusen), Ramy Bensebaïni (Borussia Dortmund), Amine Gouiri (Olympique de Marseille), Adem Zorgane (Union Saint-Gilloise) et Fares Chaïbi (Eintracht Francfort). Déjà éliminé avant cette ultime journée, Fares Chaïbi n'avait plus rien à jouer avec Francfort. Pour les autres, l'enjeu était de taille : une qualification directe pour le huitième de finale pour certains, ou au minimum une place en barrages (entre la 9e et la 24e place du classement) afin de continuer l'aventure européenne.

Titulaire face à Galatasaray, Rayan Aït Nouri a livré une prestation solide, figurant parmi les joueurs les mieux notés de son équipe. Manchester City s'est imposé et a validé son billet direct pour le huitième de finale en terminant à la 8e place du classement. D

e son côté, Ibrahim Maza, une nouvelle fois titularisé avec le Bayer Leverkusen, a confirmé son excellente dynamique. Auteur d'une prestation de haut niveau, il a contribué au succès face à Villarreal, permettant à son équipe de se qualifier pour les barrages d'accès au huitième de finale (16e place). Ramy Bensebaïni était également aligné d'entrée lors de la réception de l'Inter Milan. Malgré la défaite du Borussia Dortmund, battu à domicile, le club allemand termine dans le top 24 et disputera lui aussi les barrages. Titulaire avec l'OM, Amine Gouiri et ses coéquipiers sont complètement passés à côté de leur déplacement en Belgique. Corrigés par le Club Bruges (0-3), les Phocéens quittent la compétition, échouant aux portes de la 24e place qualificative. En Belgique également, Adem Zorgane et l'Union Saint-Gilloise ont pourtant fait le travail en s'imposant face à l'Atalanta (1-0). Un succès insuffisant toutefois, les autres résultats ayant joué en leur défaveur, entraînant leur élimination. Déjà hors course, l'Eintracht Francfort s'est incliné à domicile face à Tottenham (0-2). Fares Chaïbi est entré en jeu lors des vingt dernières minutes.

# Chiakha garde la Coupe du Monde en ligne de mire

**AMIN CHIAKHA** n'a pas caché sa frustration après avoir manqué la sélection de l'Algérie pour la Coupe d'Afrique des Nations. Dans un entretien avec le média Bold, l'attaquant algérien, qui espérait participer au tournoi continental, a toutefois rapidement tourné la page pour se concentrer sur un nouvel objectif : la Coupe du monde estivale. « C'était évidemment une grande déception. J'ai déjà été autour de l'équipe nationale, donc c'était quelque chose que j'espérais », confie-t-il. Le jeune avant-centre reconnaît cependant que le football réserve souvent des imprévus. « Mais la vie ne se déroule pas toujours comme on le souhaite. J'ai été déçu quelques jours, puis je me suis dit qu'il n'y avait pas de raison d'être triste puisqu'il y a la Coupe du monde cet été. » Prêté à Vejle lors de la première partie de saison, Chiakha n'a inscrit que deux buts en championnat, un rendement insuffisant pour convaincre le sélectionneur Vladimir Petkovic. Le joueur en est conscient. « Je n'ai marqué que deux buts en Superliga avec Vejle, mais d'un autre côté, j'ai déjà été autour de la sélection. Dans le football, on pense toujours être meilleur que ceux qui sont choisis avant soi. Mais deux buts ne sont peut-être pas suffisants pour être appelé avec l'Algérie. » Désormais prêté à Rosenborg jusqu'à la fin de l'année, le joueur de 19 ans veut se concentrer exclusivement sur sa progression. « Après avoir manqué la CAN, j'ai estimé que ces douze mois ne devaient pas servir à satisfaire les autres. Je dois faire ce qui est le mieux pour ma carrière et me concentrer sur le fait de devenir le meilleur possible. Au final, ce n'est pas moi qui décide si je serai sélectionné pour la Coupe du monde. »Avec six mois pour convaincre, Chiakha aborde la suite avec détermination. « J'ai un demi-an pour prouver qui je suis, et on verra ensuite », conclut-il.

LDC CAF (J4) : AS FAR VS JS KABYLIE

# Faux pas interdit

*En difficulté dans le groupe B après trois journées, le FAR Rabat et la JS Kabylie se retrouvent ce samedi 31 janvier 2026 (19h GMT) à Rabat pour un match retour décisif. Dos au mur avec seulement deux points chacun, Marocains et Algériens n'ont plus le droit à l'erreur dans cette Ligue des champions CAF.*

Une affiche capitale du groupe B entre le FAR Rabat et la JS Kabylie. Troisièmes et quatrième avec deux points chacun après trois journées, les deux formations sont à la traîne derrière Al Ahly du Caire, solide leader, et Young Africans, deuxième avec quatre unités. aans ce contexte, une victoire permettrait au vainqueur de relancer pleinement sa campagne continentale et de se repositionner dans la course à la qualification.

Les deux équipes se sont déjà affrontées lors de la précédente journée en Algérie. Un duel fermé, tactique, qui s'était soldé par un match nul et vierge (0-0). Un résultat frustrant pour les deux camps, incapables de prendre l'ascendant dans un groupe où chaque point compte double.

L'historique des confrontations directes penche clairement en faveur des Algériens. En cinq matchs disputés entre les deux clubs, la JS Kabylie, dirigée par Joël Zinnbauer, s'est imposée à trois reprises, tandis que le FAR Rabat d'Alexandre Santos n'a encore jamais goûté à la victoire face au club kabyle. La dernière opposition, elle aussi, s'est conclue sur un nul (0-0), preuve d'un rapport de forces de plus en plus équilibré. Si la JS Kabylie peut s'appuyer sur son avantage historique, le FAR Rabat avance cette fois avec l'atout du terrain. À domicile, devant son public, le club militaire est annoncé favori et devra impérativement traduire cette domination supposée en résultat comptable.



**CELESTIN ECUA, TROISIÈME RECRUE**

L'attaquant tchadien, Celestin Ecua, est officiellement à la JSK. Il a officialisé hier son transfert après que les responsables kabyles ont trouvé un accord avec leurs homologues des Young Africans, pour un prêt d'une saison avec option d'achat. Il est ainsi la troisième recrue des Canaris en ce mercato hivernal après l'arrière gauche Chouaib Boulkaboul et l''attaquant angolais Jaredi Teixeira. S'il donne satisfaction, les dirigeants rachèteront son contrat, sinon il sera invité à retourner en Tanzanie. Ciblant plusieurs attaquants en ce mercato hivernal, les responsables de la JSK se sont contentés de Jaredi Teixeira et Célestin Ecua après l'échec des négociations avec le Guinéen Ousmane Camara et le Soudanais Aamer Abdellah. L'attaquant angolais évolue sur le côté gauche de l'attaque et il présente le même profil que Lahmeri, parti au CSC. Plus rapide et ayant une bonne frappe, il est petit de taille, mais s'il retrouve son meilleur niveau, il sera d'un grand apport pour la JSK qui a besoin de bons ailiers pour alimenter Messaoudi et Mahious en bons ballons. Il fera sûrement sa première apparition sous le maillot des Jaune et Vert, ce samedi, face à l'AS FAR, pour le compte de la quatrième journée de la phase de poules de la Ligue des Champions. Bien que l'attaquant tchadien Celestin Ecua ait finalisé son transfert récemment, il a été finalement qualifié à temps pour être aligné face à l'AS FAR. Les dirigeants ont envoyé son dossier à la CAF dans les délais, permettant ainsi à Zinnbauer de l'inclure dans le groupe pour le déplacement au Maroc, mais Zinnbauer ne risquera pas de l'aligner face à l'AS FAR alors qu'il n'a effectué aucune séance d'entraînement avec le groupe.

Celestin Ecua, qui a participé à quelques matchs de la Ligue des champions avec les Young Africans, sera sans nul doute prêt pour le match de la cinquième journée face à Al Ahly qui se jouera au stade Hocine Aït Ahmed, où il tentera de démontrer qu'il a rejoint la JSK pour apporter un plus et que les dirigeants kabyles n'ont pas eu tort de faire appel à lui. Évoluant en pointe et au poste d'ailiers droit, le désormais ancien pensionnaire des Young Africans aura devant lui moins de 4 mois, pour convaincre la direction de racheter son contrat.

## HANDBALL – DEMI FINALE CAN 2026

### Fin de parcours pour l'Algérie



**L'ALGÉRIE** et la Tunisie se rencontrent pour la 24ème fois de leur histoire, et la 6ème fois à ce stade de la compétition. Les Tunisiens mènent les débats. Cela fait 12 ans que l'Algérie n'a pas battu son voisin de l'Est. Avec cette demi-finale de la 27ème édition de la CAN de Handball, rien ne changera. Les joueurs de Mohamed Ali Sghir ont encore pris le dessus 33 à 24. L'Algérie est passé très rapidement de l'espoir à la déconvenue.

Il n'aura suffi que de cinq minutes à la Tunisie pour éteindre les espoirs algériens. Alors que le score était de 3-3, les Verts retombent dans leurs travers habituels : un jeu offensif trop lent, une inefficacité préoccupante devant le but et surtout de nombreuses largesses défensives. Autant de failles exploitées par les Tunisiens, qui creusent rapidement l'écart jusqu'à 13-5. Pendant que le gardien tunisien Mehdi Harbaoui multiplie les arrêts, son homologue algérien Khelifa Ghedhbane assiste, impuissant, aux tremblements de ses filets. À la fin de la première période, la Tunisie mène largement 19-11. Au retour des vestiaires, malgré une baisse de régime de l'équipe tunisienne, les Algériens ne parviennent pas à réduire l'écart.

L'espoir renaît pourtant à la 45e minute lorsque, grâce à une feinte de passe, Nouri Benhalima se retrouve seul face au gardien. Mais, dans un grand jour, Harbaoui remporte son duel. Un tournant décisif : au lieu de revenir à quatre longueurs, l'Algérie se retrouve rapidement à neuf buts de retard.

MERCATO

# Un club non pressenti entre en scène pour Abada

**À QUELQUES** jours de la clôture du mercato hivernal, l'avenir d'Achref Abada demeure en suspens. Annoncé sur le départ depuis son retour de la Coupe Arabe au Qatar, où il s'est illustré par des performances de haut niveau avec l'équipe nationale A', le défenseur de 26 ans est, pour l'heure, toujours sociétaire de l'ASO Chlef. Plusieurs formations ont pourtant manifesté un intérêt concret pour ses services. Les noms du MC Alger, du CR Belouizdad et de l'USM Alger ont circulé avec insistance, parallèlement à des sollicitations provenant de l'étranger. Bien qu'il ne soit plus convoqué pour les rencontres officielles de l'ASO depuis deux semaines, Abada reste contractuellement lié aux Rouge et Blanc. Rappelons toutefois que son bail expire dans six mois, ce qui lui permettra de s'engager librement avec le club de son choix dès la fin de saison. Ces dernières heures, un nouveau prétendant a fait une irruption remarquée dans la course à sa signature. Selon les informations d'El Heddaf, Al Ittihad Tripoli, le club le plus titré de Libye, est passé à l'offensive. La formation libyenne aurait même déjà formulé une offre officielle à la direction de l'ASO Chlef. Pour l'instant, ni les détails financiers de la proposition ni la position des dirigeants chélfiens n'ont été divulgués.

# Zeghba rebondit au MCO

**LE MC ORAN** a officialisé, ce jeudi, l'arrivée du portier international Mustapha Zeghba en provenance du CR Belouizdad, en signant un contrat jusqu'à l'été 2027.

À 35 ans, le natif de M'sila tourne une page compliquée de sa carrière après une période d'écart au sein du Chabab en raison de problèmes disciplinaires.

Désireux de retrouver du temps de jeu et de se relancer sur le plan sportif, Zeghba a choisi de relever le défi proposé par la formation oranaise. Ce transfert marque une nouvelle étape dans le parcours riche du gardien, qui a déjà porté les couleurs de plusieurs clubs du championnat national, en plus de deux expériences en Arabie saoudite avec Al-Wehda puis Damac FC.

Zeghba devient ainsi la troisième recrue enregistrée par les « Hamraoua » durant cette fenêtre hivernale, après l'arrivée du milieu de terrain Billel Benkhedim et celle de l'attaquant malien Boubacar Traoré, à deux jours seulement de la fermeture officielle du marché des transferts, prévue pour le samedi 31 janvier. Sous la houlette de l'entraîneur espagnol Juan Carlos Garrido, le MCO réalise une saison solide jusqu'à présent.

Le club occupe actuellement la cinquième position du classement, à égalité de points avec le CS Constantine, le MB Rouissat, la JS Kabylie et l'Olympique Akbou, tous crédités de 23 unités.



INTEMPÉRIES DANS PLUSIEURS WILAYAS

# Mobilisation générale des services d'intervention

*Suite aux intempéries auxquelles le pays a été confronté, les services d'intervention des wilayas ont mené, mercredi et jeudi, plusieurs opérations de dégagement et de sécurisation, marquées par de fortes pluies et des rafales de vent. D'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés pour lever les entraves à la circulation, réparer les réseaux endommagés et prévenir tout danger, sans qu'aucune perte humaine ne soit signalée.*



Dans la région de Blida, les services concernés ont indiqué hier, que les interventions de terrain se poursuivaient dans les différentes wilayas du Centre pour l'enlèvement des résidus des intempéries enregistrées mercredi et jeudi, lesquelles n'ont occasionné aucune perte humaine.

Soulignant que les opérations de terrain engagées depuis mercredi à la suite de fortes rafales de vent se sont poursuivies. Elles ont consisté notamment à enlever les arbres, les branches, ainsi que la terre, le gravier et les divers débris entravant la circulation ou constituant un danger pour les usagers de la route. Par ailleurs, l'ensemble des services d'intervention relevant de la direction des travaux publics, de la Conservation des forêts, de la Protection civile et des établissements publics de la wilaya, ont mobilisé tous leurs moyens matériels et humains en prévision de toute éventualité, afin d'assurer la célérité des interventions.

De leur côté, les services de la Protection civile de la wilaya de Tizi-Ouzou ont effectué 28 interventions au cours des dernières 24 heures à travers différentes communes, sans enregistrer de pertes humaines. Ces interventions ont notamment consisté à dégager les routes obstruées par des arbres, à redresser des poteaux et des câbles électriques, ainsi qu'à éliminer le risque de chute de plaques métalliques de la clôture d'une station-service du centre-ville de Larbaâ Nath Irathen.

D'autre part, à Bouira, plusieurs interventions ont été effectuées depuis mercredi par les équipes des travaux publics et de la Conservation des forêts pour rouvrir les routes bloquées par des troncs d'arbres et des pierres. Les équipes concernées sont intervenues sur plusieurs routes, notamment sur les routes nationales (RN) 25, 93 et 29, ainsi que sur les chemins de wilaya (CW) n 04 et 22. D'importants moyens matériels, notamment des engins, et des chasse-neige, ont été mobilisés pour intervenir sur les axes routiers et rouvrir la circulation, notamment dans les régions situées en altitude et dans la partie nord de la wilaya de Bouira.

Quand à la wilaya de Chlef, les services de la Protection civile ont enregistré plusieurs interventions, durant ces dernières 24 heures, dont trois accidents ayant fait six blessés, tous pris en charge et évacués vers des structures hospitalières. Il s'agit notamment de la chute d'une personne du toit de son domicile, de l'effondrement d'un mur dans une habitation de la commune de Benairia ayant causé des blessures à trois membres d'une même famille, ainsi que de la chute de la porte d'entrée d'un établissement ayant blessé deux agents de sécurité.

Les mêmes services ont également signalé la chute d'un panneau de signalisation de grande dimension sur l'autoroute Est-Ouest, entre les wilayas de Chlef et d'Aïn Defla, ce qui a entraîné un arrêt temporaire de la circulation. Les équipes de la Protection civile, appuyées par la Gendarmerie nationale (GN) et l'Agence nationale des autoroutes, sont intervenues pour dégager la voie et rétablir le trafic.

Les intempéries ont par ailleurs occasionné des dégâts matériels, notamment la chute d'arbres en bordure de routes, de câbles électriques et de poteaux d'éclairage dans plusieurs régions, sans faire de victimes. Dans la wilaya de Tipasa, de fortes rafales de vent ont provoqué des perturbations sur le réseau électrique et des pannes techniques, entraînant des coupures d'électricité dans les communes de Gouraya, Damous, Arhat, Aghbal et Béni Milek, entre autres, avant l'intervention des équipes techniques pour rétablir l'alimentation.

Les services de la Protection civile, des forêts et des entreprises de maintenance ont été mobilisés pour enlever les débris, notamment les arbres déracinés et les poteaux endommagés. La cellule de veille installée par le wali de Tipasa, Amine Benchaoulia, poursuit le suivi de la situation et la coordination des interventions sur le terrain.

De leur côté, les agents de la Conservation des forêts de la wilaya d'Aïn-Defla poursuivent les opérations de dégagement des arbres obstruant les routes, mais aussi les habitations et les établissements publics, sans qu'aucune perte humaine ne soit à déplorer.

Plusieurs interventions ont été, aussi, effectuées, par la Protection civile de Médéa pour déplacer les câbles électriques et les arbres endommagés par les vents violents enregistrés à travers de nombreuses communes, dont Omaria, Médéa, Si-Mahdjoub, et Chahbounia, où des chutes d'arbres ont été signalées, provoquant la rupture des lignes électriques. La Protection civile ne signale aucun dégât important ni de blessés suite à ces vents et fait état du maintien du dispositif d'alerte au niveau de l'ensemble de ces unités d'intervention.

Dans la wilaya de Bejaia, plusieurs interventions ont été effectuées ces deux derniers jours par les services des travaux publics à travers plusieurs communes, pour libérer les axes routiers bloqués suite à des chutes d'arbres ou des inondations.

Les équipes de la DTP sont intervenues durant la nuit sur plusieurs axes routiers de la wilaya, notamment les chemins de wilayas 13, 173, 173A, 01, 15 et 05, ainsi que sur les routes nationales 26 et 74.

Selon la direction de distribution de l'électricité et du gaz de Bejaia, un dispositif de 120 agents a été mis en place pour intervenir à travers plusieurs communes ayant enregistré des perturbations en énergie électrique, dont Bejaia, Amizour, Toudja, Beni Melikeche, Akbou et Boudjellil.

**R. R**

COMMÉMORATION DU 69E ANNIVERSAIRE DE LA GRÈVE DES HUIT JOURS

# Constantine rend hommage à un engagement historique

**LES AUTORITÉS** locales de la wilaya de Constantine ont commémoré, mercredi, le 69e anniversaire de la grève historique des huit jours, du -28 janvier au 4 février 1957- à l'occasion d'un colloque organisé au complexe culturel Ahmed-Bey, mettant en lumière l'engagement des commerçants et artisans durant la lutte de libération nationale et le rôle de la jeunesse dans la dynamique du développement national. L'événement a été présidé par le wali, Abdelkhalek Sayouda, en présence des autorités locales.

A cette occasion la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdelatif, a souligné dans une allocution lue en son nom par la directrice du commerce par intérim de la wilaya de Constantine, Mme Nabila Zebiri, que la grève des 8 jours constitue « une référence nationale reflétant un engagement collectif et une étape militante impérissable illustrant l'importance du rôle assumé par les commerçants et les artisans algériens lors de la lutte pour la liberté ».

Soulignant également que la commémoration de cette date historique représente « l'occasion de réaffirmer le rôle central des générations montantes dans la poursuite de la dynamique du développement national », avant de mettre en exergue le fait que la jeunesse, « nourrie de l'innovation et des technologies modernes, est en mesure de transformer les défis économiques en opportunités réelles et de contribuer efficacement à l'édification d'une Algérie moderne et prospère, fondée sur la promotion de la production nationale, le renforcement de l'investissement et l'enracinement d'une culture de responsabilité et de citoyenneté ».

Le programme de cette commémoration a été ponctué par la projection d'une vidéo retraçant les dimensions nationales de cet événement historique, par des interventions thématiques, par un exposé sur les espaces commerciaux réalisés ou en cours de réalisation dans la wilaya de Constantine, notamment le nouveau marché moderne d'Ali Mendjeli, ainsi que par la remise de clefs de locaux à des commerçants.

La manifestation a également été marquée par la supervision, par les autorités locales, de l'ouverture du Salon « Cirta Agro Expo » et par une visite de ses différents pavillons.

**R. R.**

DEUX HEURES DE VOYAGE ARTISTIQUE VERS L'ORIENT

# La Fête du printemps chinois célébré à l'Opéra d'Alger

*À Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, le Nouvel An lunaire s'est invité sur scène le temps d'un spectacle aux couleurs de la Chine traditionnelle. Devant un public nombreux, en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, et de l'ambassadeur de Chine en Algérie, Dong Guangli, la troupe venue de la région de Gansu a déployé, deux heures durant, un panorama vivant de musiques ancestrales et de danses folkloriques. Entre instruments traditionnels, tableaux chorégraphiques et beaucoup de symbolique, cette soirée a transformé la scène d'Alger en passerelle culturelle, illustrant une coopération artistique entre les deux pays*




A cette occasion, Mme Bendouda a indiqué que la présentation de ce spectacle en Algérie "témoigne de la profondeur des relations unissant l'Algérie et la Chine, lesquelles sont fondées sur l'amitié, le respect mutuel et la coopération constructive dans les domaines politique, économique et culturel".

Le public a ainsi assisté à des prestations de haut niveau présentées par la troupe de Gansu, reconnue pour son engagement dans la préservation du patrimoine musical et artistique authentique de la Chine.

Le spectacle a été marqué par des pièces musicales traditionnelles interprétées à l'aide d'instruments chinois ancestraux, ainsi que des tableaux artistiques inspirés du folklore populaire, reflétant la richesse et la diversité du patrimoine culturel chinois.

La Fête du printemps chinois, également connue sous le nom de Nouvel An chinois, est l'une des fêtes traditionnelles les plus anciennes et les plus importantes en Chine. Elle symbolise le renouveau, les nouveaux départs, le rassemblement familial et la diffusion des valeurs d'optimisme et de paix.

Cette célébration est étroitement liée à des rituels artistiques et culturels transmis de génération en génération, notamment la musique et les danses populaires, qui constituent un moyen d'expression de l'identité culturelle chinoise.

L'organisation de ce spectacle s'inscrit dans le cadre de la coopération culturelle entre l'Algérie et la République populaire de Chine, en coordination entre l'Opéra d'Alger et l'ambassade de Chine en Algérie, selon les organisateurs.

**A. B. / Agence**

ALGER COMMÉMORE LE 27ÈME ANNIVERSAIRE DE SA DISPARITION

# Icône artistique, Rouiched toujours vivant

**À L'OCCASION** du 27e anniversaire de la disparition de Rouiched (1921-1999), la Bibliothèque principale de lecture publique d'Alger a ravivé, mercredi, la mémoire d'un monument du rire et de la critique sociale. Artistes, chercheurs et proches ont revisité un parcours singulier, entre théâtre, cinéma et télévision, où l'autodidacte de la Casbah d'Alger a façonné un personnage populaire, lucide et profondément humain. Témoignages et analyses ont souligné l'actualité de son œuvre, appelant à relire, rejouer et transmettre un héritage qui continue d'éclairer la société algérienne.

Cette rencontre dédiée à Rouiched, de son vrai nom Ahmed Ayad, s'est déroulée en présence de plusieurs artistes et chercheurs qui ont retracé le parcours de l'artiste ainsi que ses contributions au théâtre, au cinéma et à la télévision, laissant une empreinte dans la mémoire populaire algérienne.

Saluant cette initiative qui ravive la mémoire de son père, le fils de l'artiste disparu, le comédien Mustapha Ayad, a d'abord rappelé que Rouiched était "une figure profondément populaire qui a beaucoup donné au Théâtre national algérien et qui a connu un succès remarquable grâce à son intelligence artistique et à la sincérité de sa créativité".

Il a également appelé à la "réédition des œuvres théâtrales de Rouiched dans de nouvelles conceptions scéniques, afin de préserver sa mémoire, précisant que son père écrivait lui-même ses textes, que ce soit pour le théâtre ou le grand écran, en s'inspirant de son environnement social",



ajoutant qu'"il était à l'écoute des moindres détails de son milieu, dont il puisait des idées incarnées dans des œuvres marquantes".

De son côté, le dramaturge Ibrahim Chergui a qualifié Rouiched d'"icône artistique", estimant qu'il "possédait une vision prospective et une capacité à proposer de profondes lectures sociales à travers ses rôles comiques, avec un style éblouissant".

"Rouiched est un exemple à suivre dont les œuvres abouties et distinctives" méritent d'être étudiées et mises en lumière, son parcours constitue "une vraie leçon de vie artistique qui montre le cheminement d'un autodidacte devenu un grand artiste".

Le réalisateur cinématographique Saïd Mahdaoui a, quant à lui, affirmé que le travail créatif et le talent artistique de Rouiched méritent aujourd'hui "une analyse approfondie et une valorisation dans l'interprétation du personnage de +Hassan+, brillamment incarné dans plusieurs œuvres".

Les oeuvres "Hassan Terro" (1963) et "El Bawaboun" (les concièreges-1970), ainsi que ses rôles dans des films comme, "L'évasion de Hassan Terro", "Hassan Taxi" et "Hassan Enniya", sont l'"illustration même de son génie hors du commun", a expliqué Said Mahdaoui.

Le cinéaste a conclu en rappelant que le défunt était "visionnaire, disposant d'une conscience artistique en avance sur son temps et d'un sens aigu de l'improvisation qui croisait plusieurs expériences algériennes établies et confirmées, celles de Rachid Ksentini et Mohamed Touri notamment, avec une influence manifeste de Charlie Chaplin dans ses interprétations.

De son côté, la réalisatrice Fatma Ouzane a enfin estimé que l'"expérience artistique" de Rouiched était "exceptionnelle" dans la mesure où il "respectait ses personnages en les incarnant avec une grande concentration et une profonde sincérité qui les libéraient de la rigidité et les rapprochait de la réalité et de la sensibilité du public".

Né dans le quartier de la Casbah à Alger, Rouiched est l'un des artistes algériens les plus connus, entamant sa carrière artistique dans les années 1940, pour s'illustrer juste après dans de nombreuses œuvres théâtrales et cinématographiques, créant son propre personnage et un style bien à lui qui ont immortalisé son nom.

**A. B. / Agence**

DESTINÉ AUX JEUNES CRÉATEURS

# Prix Ali Maâchi 2026 : les candidatures ouvertes

**LE MINISTÈRE** de la Culture et des Arts a officiellement lancé l'appel à candidatures pour l'édition 2026 du Prix du Président de la République pour les jeunes créateurs « Ali Maâchi », l'un des rares dispositifs nationaux dédiés exclusivement à la valorisation des talents émergents.

Ouvert aux candidats âgés de 18 à 35 ans, le concours concerne aussi bien les écritures littéraires (roman, poésie et écriture théâtrale) que les disciplines artistiques, de la musique aux arts plastiques, en passant par le cinéma, l'audiovisuel, le théâtre et la danse. Dans chaque catégorie, les trois meilleures œuvres seront distinguées et récompensées par une attestation officielle et une dotation financière. Les dossiers peuvent être déposés au niveau des Directions de la culture des wilayas ou via la plateforme numérique du ministère. La période de candidature court du 1er février au 15 mars 2026, tandis que la proclamation des résultats est fixée au 8 juin 2026, annonce-t-on en outre. Créé en hommage à Ali Maâchi, figure emblématique de la création algérienne, ce prix entend encourager les jeunes créateurs, soutenir les parcours naissants et offrir une visibilité institutionnelle aux jeunes voix de la scène culturelle nationale. Au delà des prix, reste toutefois, le souci du suivi de ces jeunes et la portée réelle ce type de récompenses.

**A. B.**

# Quand Google rêve d'IA universelle…

*(Mountain View, Californie) OpenAI promet une IA générale. Google lui préfère une IA universelle. Mais à la fin, c'est un peu la même chose, et surtout, ça s'en vient peut-être plus vite qu'on le pense, car Google travaille fort en ce moment pour jeter les bases de cette prochaine génération d'intelligence artificielle quasi omnisciente.*

La haute direction de Google a passé de précieuses minutes mardi matin sur la scène du Shoreline Theater de Mountain View, en Californie, à présenter les plus récentes améliorations apportées à ses différents produits, y compris Gemini.
Cette espèce de fourre-tout d'intelligence artificielle (IA), à terme, espère devenir « l'assistant d'IA universel » que les gens pourront utiliser pour trouver réponse à tout.
Et même plus, puisque Gemini permet aussi de créer de toutes pièces du texte, des documents sonores et même des courts métrages, trame sonore incluse.
Bientôt, Gemini pourra en faire davantage encore. Ses agents vous aideront à réparer votre vélo ; ils feront vos emplettes et les paieront (avec votre carte de crédit, quand même) ; ils sauront que vous prenez l'avion et vous recommanderont un livre à emporter pour l'occasion. C'est ce que Google et d'autres appellent l'IA agentique.
Entre-temps, on verra le grand modèle de langage de Gemini ajouter à sa version 2.5 une variante Flash et une autre variante Pro Deep Think qui relèvent d'un cran ou deux la puissance de calcul de ses applications. Sur les bancs d'essai, Gemini 2.5 Pro Deep Think est dans certaines applications presque 50 % plus puissante que Gemini 2.5 tout court, elle-même capable de comprendre et de générer des contenus beaucoup plus complexes que le faisait Gemini 2.0.
Pour profiter pleinement de Gemini 2.5, il faudra cependant payer. Google a présenté un nouveau forfait par abonnement appelé Ultra qui coûte 249,99 $ US par mois (350 $ CAN).
Il s'ajoute à un forfait intermédiaire à 20 $ US par mois (26 $ CAN), et il comporte tous les outils d'IA les plus récents de Google, ainsi qu'un abonnement à YouTube Premium et réserve à l'utilisateur, en prime, un espace infonuagique de 30 téraoctets sur Google Drive.

## RETOUR VERS LE FUTUR

Toutes ces choses que Gemini faisait déjà assez bien, elle les fera désormais mieux, promet Google, donc. Surtout quand on pourra s'équiper des fameuses lunettes de réalité mixte animées par le système Android XR dont Google parle depuis trois ans maintenant, et sur lesquelles Sundar Pichai, PDG d'Alphabet, la société mère de Google, a clos son allocution.
« Les gens s'adaptent rapidement aux possibilités qu'on leur propose, dit-il. Ils ne voient pas ça comme de l'IA ou de la technologie. Ils découvrent naturellement de nouvelles façons de faire. L'IA est une interface naturelle, près de la façon dont on agit dans la vie.
C'est l'avenir de l'informatique, et quand on mettra tout ça dans des lunettes de réalité augmentée, tout ça sera réuni sous sa forme la plus naturelle encore. J'ai hâte. »
Certains risquent d'être un peu moins optimistes. Par exemple, les cinéastes. Google lance d'un seul coup cette semaine Imagen 4, Veo 3 et Gemini Flow. Le premier est un générateur d'images statiques à partir de texte.
Le deuxième est un générateur de vidéos qui peut désormais générer les dialogues, en plus. Le troisième est une application qui prend les contenus générés par les deux premiers et les rattache bout à bout pour créer des courts métrages d'une durée de plusieurs secondes.
Tout ça à partir de quelques entrées de texte par l'utilisateur. Dans le style visuel de son choix. Dans le confort de son salon, de son bureau ou de sa chambre.
Les tiktokeurs n'auront jamais eu la vie si facile. Gemini Flow a été « produit par des créatifs, pour les créatifs », explique Josh Woodward, vice-président de Google, responsable de Gemini. « C'est une expérience tout-inclus. »

Productivité augmentée

Tout ça n'est que la pointe de l'iceberg de Gemini. On verra apparaître dans les prochains mois une version améliorée par l'IA du moteur de recherche de Google, qui automatisera différentes tâches en ligne, dont une bonne partie des transactions quand on magasine en ligne.
Dans Gmail, l'IA ira lire vos vieux messages pour imiter votre plume et rédiger des messages complets à votre place.
Gemini puisera un peu partout dans l'écosystème d'applications de Google pour apprendre à mieux vous connaître, et proposer ensuite des contenus ou des automatisations juste pour vous.
Google promet une transparence la plus complète dans la façon dont les renseignements personnels seront collectés. « L'utilisateur devra tout approuver et tout activer par lui-même », a promis Sundar Pichai.
Mais cette automatisation tous azimuts, « c'est un aperçu de ce qui est encore à venir », croit-on chez Google.

* Les frais de transport et d'hébergement pour ce reportage ont été payés par Google, qui n'a eu aucun droit de regard sur celui-ci.

## Switch 2 Nintendo prévoit écouler 15 millions de consoles d'ici fin mars 2026

**LE GÉANT** du jeu vidéo Nintendo prévoit d'écouler 15 millions d'unités de sa nouvelle console Switch 2 sur l'exercice 2025-2026, entamé en avril, après avoir vu ses ventes et son bénéfice s'effondrer en 2024-2025 sur fond d'attentisme des joueurs lassés de la Switch originale.
Il s'apprête à commercialiser à partir du 5 juin la Switch 2, avidement attendue par les joueurs malgré un prix jugé trop élevé.
Ce nouveau modèle est censé stopper l'effritement des ventes du groupe, plombé par le vieillissement de sa console vedette Switch.
Cette anticipation de ventes massives de la Switch 2 s'avère cependant très en deçà des attentes médianes des analystes sondés par Bloomberg, soit 16,8 millions d'unités.
Le président du groupe, Shuntaro Furukawa, avait affirmé courant avril que 2,2 millions de demandes de précommandes avaient été enregistrées pour le seul Japon, un chiffre alors qualifié d'« extrêmement élevé », très supérieur aux attentes du groupe tout comme au nombre de Switch 2 pouvant être livrées à la date de sortie.
L'enjeu est massif : bien que Nintendo se diversifie dans les parcs à thème et les films à succès, environ 90 % de ses revenus proviennent de l'activité liée à sa console vedette Switch.
Sortie en mars 2017 et vendue depuis à plus de 146 millions d'exemplaires (troisième console la plus vendue de tous les temps, derrière la PlayStation 2 de Sony et la Nintendo DS), cette machine hybride jouable aussi bien en déplacement que connectée à un téléviseur est devenue un immense succès.
Mais après avoir désormais soufflé ses huit bougies, elle a dépassé largement en longévité les précédentes consoles de Nintendo :
les ventes se sont essoufflées au fil des ans, la lassitude s'installant dans le public dans l'attente de sa nouvelle version.
Signe de ces difficultés : les ventes de la Switch originale ont plongé de 22 % sur l'exercice 2024-2025 achevé fin mars.
Sur l'année, Nintendo a vu son bénéfice net s'effondrer de 43,2 % à 278,8 milliards de yens (1,71 milliard d'euros), tandis que son chiffre d'affaires fondait de 30 % à 1165 milliards de yens (7,16 milliards d'euros).

### BARRIÈRES DOUANIÈRES

Nintendo a dévoilé début avril les détails de la Switch 2 : comme la précédente, c'est une console hybride, mais disposant d'un écran plus grand, de manettes amovibles et d'un micro intégré.
La Switch 2 disposera de huit fois plus de mémoire que sa première version (256 Go).
« Nous pensons que la demande dépassera largement l'offre disponible », estime Atul Goyal, analyste chez Jefferies.
Et l'annonce du report du prochain jeu de la série Grand Theft Auto (GTA) de Sony à mai 2026 est également une bonne nouvelle pour Nintendo, en rendant la concurrence « moins féroce » pour les sorties de ses propres jeux, selon M. Goyal.
Parmi les jeux disponibles pour le lancement de la Switch 2, on trouvera Mario Kart World, volet d'une des séries les plus populaires du groupe, développé exclusivement pour la nouvelle console.

# L'IA gagne en puissance, mais ses hallucinations empirent

*Une nouvelle vague de systèmes IA, dits de « raisonnement automatisé », produisent de plus en plus souvent des informations erronées. Même les entreprises d'IA ne savent pas pourquoi.*



Le mois dernier, un robot d'intelligence artificielle au soutien technique de Cursor – un outil destiné aux programmeurs informatiques – a alerté ses clients d'un changement dans la politique de l'entreprise : ils n'étaient plus autorisés à utiliser Cursor sur plus d'un ordinateur.

Des messages furieux ont fusé dans les forums internet. Certains ont résilié leur compte Cursor. Certains se sont encore plus fâchés quand les excuses sont arrivées : le robot IA avait inventé de toutes pièces le changement de politique.

« La politique est inchangée. Vous êtes bien sûr libres d'utiliser Cursor sur plusieurs machines », a écrit sur Reddit Michael Truell, PDG et cofondateur de l'entreprise. « Malheureusement, c'est une réponse incorrecte d'un robot d'assistance IA. »

Deux ans après l'arrivée de ChatGPT, les entreprises technologiques, les employés de bureau et les particuliers utilisent les robots d'IA pour des tâches de plus en plus variées. Mais il n'existe toujours aucune garantie de l'exactitude des informations obtenues.

### « SYSTÈMES DE RAISONNEMENT »

Les technologies les plus récentes et puissantes, appelées « systèmes de raisonnement » – d'OpenAI, Google et DeepSeek, entre autres – génèrent plus d'erreurs. Elles sont bien meilleures en mathématiques, mais leur maîtrise des faits est moindre. On ne sait pas exactement pourquoi.

Ces robots d'IA sont basés sur des systèmes mathématiques qui apprennent en analysant une pléthore de données numériques. Ils n'ont pas la capacité de distinguer le vrai du faux. Parfois, ils inventent : un phénomène IA appelé « hallucinations ». Lors d'un test, le taux d'hallucinations des nouveaux systèmes d'IA atteignait 79 %.

La meilleure réponse est devinée grâce à des probabilités mathématiques, pas par un ensemble strict de règles définies par des humains. Alors l'IA commet des erreurs.

« Malgré tous nos efforts, il y aura toujours des hallucinations, ça ne s'en ira jamais », estime Amr Awadallah, un ancien cadre de Google, qui a fondé Vectara, une jeune pousse qui développe des outils d'IA pour entreprises.

Cette réalité soulève depuis longtemps des inquiétudes quant à la fiabilité de ces systèmes. Ils sont utiles pour rédiger des travaux universitaires, synthétiser des documents administratifs ou générer du code informatique, mais leurs erreurs posent problème.

Les robots de l'IA liés à Google, Bing et d'autres moteurs de recherche génèrent parfois des résultats ridiculement inexacts. Vous cherchez un bon marathon sur la côte Ouest ? « Il y en a un bon à Philadelphie. » La meilleure source de glucides ? « Viande, produits laitiers et œufs. » Vous demandez combien il y a de foyers dans l'Illinois ? Ils pourraient citer une source qui ne contient pas cette information.

Ces hallucinations ne sont pas un problème majeur pour tout le monde, mais c'en est un si on utilise cette technologie en droit, en médecine ou avec des données commerciales importantes.

### OKAHU, AU CAS OÙ

« On passe beaucoup de temps à trier le vrai du faux », explique Pratik Verma, cofondateur et PDG d'Okahu, une entreprise qui aide les entreprises à gérer le problème des hallucinations. « Ne pas gérer ces erreurs revient à éliminer la valeur des systèmes d'IA, qui sont censés automatiser ces tâches pour vous. »

Sollicités pour cet article, Cursor et M. Truell n'ont pas répondu.

Depuis 2023, OpenAI, Google et leurs pairs ont amélioré leur IA et réduit la fréquence de ces erreurs. Mais avec l'arrivée des systèmes de raisonnement, les erreurs augmentent. Selon les tests d'OpenAI, ses derniers systèmes font plus d'hallucinations que son système précédent.

### DE PLUS EN PLUS FRÉQUENTES

Son système le plus puissant, o3, hallucine 33 % du temps lors du test de référence PersonQA d'OpenAI (une série de questions sur des personnalités publiques). C'est deux fois plus que o1, le précédent système de raisonnement d'OpenAI. Le nouveau système o4-mini a un taux d'hallucination encore plus élevé : 48 %.

Soumis à un autre test, SimpleQA (des questions plus générales), o3 et o4-mini ont eu des taux d'hallucination de 51 % et 79 % ; la version o1 s'en tirait moins mal, à 44 %. Dans une étude détaillant les tests, OpenAI conclut qu'il faut plus de recherches pour expliquer ce problème. Comme les systèmes d'IA traitent des quantités de données plus grandes que ce que l'esprit humain peut appréhender, les ingénieurs ont du mal à comprendre leur comportement fautif.

Selon des tests indépendants, les taux d'hallucination sont aussi en hausse dans les modèles de raisonnement de Google, DeepSeek et autres sociétés d'IA.

Depuis la fin de 2023, la société de M. Awadallah, Vectara, suit le taux d'erreur des robots conversationnels d'IA. Elle leur demande d'effectuer une tâche simple et facilement vérifiable : résumer des articles sur l'actualité. Même dans ce cas, les robots inventent : selon les premières estimations de Vectara, la fréquence d'informations inventées oscillait entre 3 % et 27 %.

### « APPRENTISSAGE PAR RENFORCEMENT »

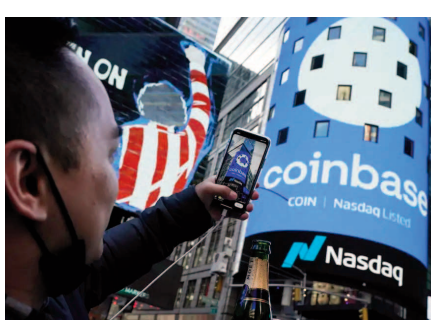
Durant les 18 mois suivants, OpenAI et Google ont abaissé ces chiffres à 1 % ou 2 %. D'autres, comme Anthropic, de San Francisco, à autour de 4 %. Mais avec les systèmes de raisonnement, le même test révèle des hausses. Celui de DeepSeek, R1, hallucine 14,3 % du temps et o3, d'OpenAI, est à 6,8 %.

Pendant des années, les entreprises d'IA ont utilisé une méthode simple : plus on empilait de données internet dans les systèmes d'IA, plus ils étaient performants. Mais une fois avalée la quasi-totalité des textes en anglais sur l'internet, il a fallu trouver un nouveau moyen d'améliorer l'IA.

Ces entreprises s'appuient donc davantage sur l'« apprentissage par renforcement ». Grâce à cette technique, un système peut apprendre un comportement par essais et erreurs. Cela fonctionne bien dans certains domaines, comme les mathématiques et la programmation informatique. Mais c'est insuffisant dans d'autres domaines.

« La façon dont ces systèmes sont entraînés les amène à se concentrer sur une tâche et à en oublier d'autres », explique Laura Perez-Beltrachini, chercheuse à l'université d'Édimbourg, qui fait partie d'une équipe étudiant de près le problème des hallucinations.

## Cryptomonnaies La plateforme Coinbase affectée par un piratage




**(SAN FRANCISCO)** Coinbase, la première plateforme d'échanges de cryptomonnaies des États-Unis, a annoncé jeudi qu'un récent piratage allait lui coûter jusqu'à 400 millions de dollars pour rembourser ses clients qui ont perdu des fonds. L'entreprise a indiqué dans un communiqué avoir été contactée par des pirates informatiques ayant eu accès à des données d'utilisateurs.

Le groupe de pirates a demandé 20 millions de dollars à Coinbase pour garder le silence, mais la société dit avoir refusé de payer et promis de rembourser toutes les personnes qui ont été escroquées.

Dans un document déposé auprès du gendarme boursier américain, la SEC, la plateforme a estimé les coûts entre « 180 et 400 millions de dollars ».

Mais l'examen « plus approfondi des pertes potentielles, des demandes d'indemnisation et des recouvrements éventuels pourraient augmenter ou diminuer cette estimation de manière significative », a-t-elle précisé.Son action perdait 6,5 % à 14 h (heure de l'Est) à la Bourse de New York. Coinbase a expliqué que les cybercriminels avaient « soudoyé un groupe d'agents de son service client », basés à l'étranger. « Ces initiés ont abusé de leur accès aux systèmes d'assistance à la clientèle pour voler les données des comptes d'un petit sous-ensemble de clients » et les inciter à leur envoyer des fonds, a détaillé l'entreprise.

Elle a précisé qu'ils n'ont pas eu accès aux mots de passe et clés privées, et que le vol de données a affecté moins d'1 % des utilisateurs.

« Nous créons un fonds de récompense de 20 millions de dollars pour toute information permettant l'arrestation et la condamnation des criminels responsables de cette attaque », a-t-elle encore mentionné.






www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
**QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION**

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA
*****

**Gérant**
ALI MECHERI
**Directeur de la publication**
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)
*****

**IMPRESSION**
SIMPRAL
******

**PUBLICITÉ**
Régie pub JI
**Tél. : (021) 66.26.13**
**Fax : (021) 66.06.10**
jeuneindependant@yahoo.fr
**CONTACTEZ AUSSI**
**ANEP**
**« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.**

**Téléphone : (020) 05.20.91**
**(020) 05.10.42**
**Fax: (020) 05.11.48**
**(020) 05.13.45**
**(020) 05.13.77**
**E-mail: agence.regie@anep.com.dz**
**programmation.regie@anep.com.dz**
**agence.oran@anep.com.dz**
**agence.annaba@anep.com.dz**
**agence.ouargla@anep.com.dz**
**agence.constantine@anep.com.dz**
******

**BUREAUX RÉGIONAUX**

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
**Mob. :**
**(0662) 18.41.81**
**Fax :**
**(038) 80.20.36**

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
**Tél. :**
**(026) 22.95.62**
**Fax : (026) 22.95.62**

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
**Tél-Fax :**
**(031) 66.32.64**

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
**N° Tél :**
**034-12-66-21**
**Email : ljibejaia@yahoo.fr**

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
**Tél. :**
**(024) 43.60.26**



*© 1990-2026*

*Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.*
*Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.*





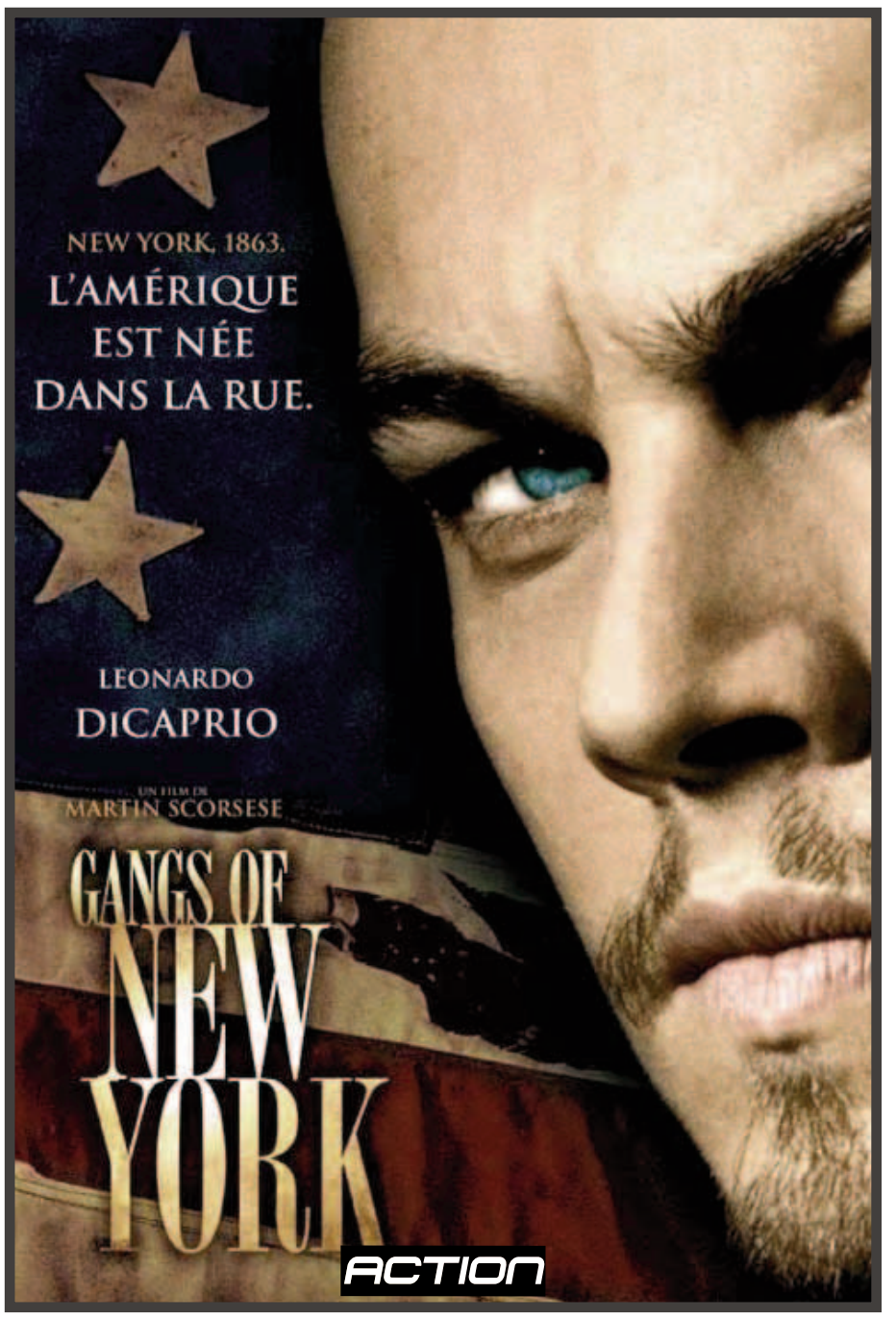











## JEUNE INDEPENDANT













# télévision

## PROGRAMME DU JOUR

**21h00** Téléréalité - France 2026 — TF1
**Star Academy Saison 13**

**21h00** Série policière - France 2024 — France 2
Flair de famille

**21h00** Série policière Etats-Unis - 2025 — 6ter
NCIS : Tony & Ziva

**21h00** Rugby : Top 14 Saison 2025 — CANAL+
**Toulouse / Bayonne**

**20h50** Série humoristique — W9
**France - 2025**
**La petite histoire de France**

**20h55** Film de science-fiction — CINE+ FRISSON
**Etats-Unis - 2005**
Aeon Flux

**21h05** Téléfilm de science-fiction — 6ter
**Etats-Unis - 2013**
La malédiction de la pyramide

**21h00** Série d'action - Etats-Unis 2025 — CINE+ PREMIER
Spartacus: House of Ashur

**21h00** Golf : Open de San Diego Saison 2026 — CANAL+ SPORT
**Open de San Diego**

**21h00** Drame historique - 2024 — CINE CINEMA
La Chambre de Mariana

**20h50** Film fantastique — CANAL+ family
**Etats-Unis - 2024**
Monster Summer

**21h25** Série policière — TMC
**Etats-Unis - 2009**
**Monk**

19h00 la chaine ACTION




**Téléfilm dramatique (Etats-Unis - 2016)**

### Life on the Line

Beau (John Travolta) vit au rythme des défis extrêmes. Électricien en lignes haute tension, il exerce un métier où chaque geste compte, où une seconde d'inattention peut tout changer. Suspendu à des dizaines de mètres au-dessus du sol, confronté aux déchaînés et aux éléments tensions mortelles, il incarne cette course d'hommes pour qui le danger est une routine, et le courage, une seconde nature.

**22h28**

**Drame (Etats-Unis - Italie - 2002)**

### Gangs of New York

Dans le tumulte du New York de 1860, le quartier des Cinq Points est le théâtre d'une guerre sans merci entre deux factions rivales : les "Dead Rabbits", un gang d'émigrants irlandais, et les "Native Americans", dirigés par le redoutable Bill Cutting, surnommé "le Boucher". Lors d'un affrontement sanglant, le Boucher tue le Père Vallon, le chef des Dead Rabbits, s'emparant ainsi du contrôle des rues et s'associant à Boss Tweed, un caïd sans scrupules. Dix-sept ans plus tard, la ville est toujours sous le joug de Cutting, dont la tyrannie semble inébranlable.

| HORAIRES DES PRIÈRES | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
|---|---|---|---|---|---|
| ANNABA | 05:56 | 12:42 | 15:31 | 17:53 | 19:19 |
| CONSTANTINE | 06:00 | 12:47 | 15:37 | 17:59 | 19:24 |
| ALGER | 06:14 | 13:01 | 15:52 | 18:14 | 19:39 |
| OUARGLA | 06:02 | 12:52 | 15:50 | 18:12 | 19:33 |
| CHLEF | 06:21 | 13:08 | 15:59 | 18:20 | 19:46 |
| MOSTAGANEM | 06:25 | 13:13 | 16:04 | 18:25 | 19:51 |
| ORAN | 06:28 | 13:16 | 16:07 | 18:29 | 19:54 |

LE JEUNE
# INDÉPENDANT

N° 8405 — SAMEDI 31 JANVIER 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net


Météo

| | Maximales | Minimales |
|---|---|---|
| Alger | 16° | 11° |
| Oran | 16° | 13° |
| Constantine | 10° | 5° |
| Ouargla | 23° | 14° |

LICENCES ET MASTERS EN TECHNOLOGIE DES PUCES ÉLECTRONIQUES

## Ouverture des inscriptions jusqu'au 3 février

*Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé, jeudi dernier, l'ouverture des inscriptions des candidatures pour les programmes «Licence nationale» et «Master national» de formation appliquée en technologie des puces électroniques, et ce pour une durée exceptionnelle s'étalant jusqu'au 3 février.*

Le ministère a précisé que les étudiants souhaitant postuler au programme de licence nationale doivent avoir finalisé le deuxième semestre de l'année universitaire 2025/2026, tandis que le master national s'adresse à ceux ayant validé le premier semestre de cette même année. Il a ajouté que chaque spécialité est dotée de 20 places.
Il a également été mis en avant que ces formations s'inscrivent dans une stratégie d'insertion professionnelle directe. Les diplômés auront l'opportunité d'intégrer le Centre de développement des technologies avancées (CDTA) et ses filiales, ainsi que des entreprises disposant d'infrastructures technologiques et industrielles avancées, afin de consolider le lien entre formation et emploi dans un secteur stratégique.
Pour la licence nationale, les spécialités proposées sont électronique des équipements industriels et électronique des installations industrielles. La formation sera assurée à l'Université de Blida 1, en partenariat étroit avec le CDTA. Dans le cadre du master national, les spécialités sont fabrication de l'électronique intégrée et conception de l'électronique intégrée, proposées à l'Université M'Hamed-Bougara de Boumerdès, également en collaboration avec le Centre de développement technologique.
Il convient de noter que cette initiative gouvernementale s'inscrit dans une stratégie nationale de renforcement des compétences en microélectronique, domaine stratégique et hautement spécialisé.
Pour rappel, l'Algérie a franchi une étape déterminante dans ce sens à la fin de décembre 2024, avec l'inauguration, à Baba Hassen à Alger, d'une usine dédiée à la conception de puces électroniques relevant du CDTA. Cette infrastructure pionnière est dotée de capacités de conception de puces en technologie avancée de 65 nanomètres, symbolisant une avancée majeure vers la souveraineté technologique du pays.
Cette nouvelle unité, fruit de plusieurs années de développement s'inscrit, dans le cadre d'un plan ambitieux d'intégration des technologies de pointe au sein du tissu industriel national, renforçant l'écosystème scientifique national en ouvrant de nouvelles perspectives pour les ingénieurs et techniciens spécialisés.
Quelques mois plus tard, en avril 2025, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a annoncé que les chercheurs du CDTA avaient réussi à concevoir une première puce électronique algérienne, d'une surface d'environ 1 mm², destinée à être intégrée dans des cartes électroniques. Cette réalisation a ainsi incarné la montée en puissance des compétences locales dans un domaine historiquement dominé par les grandes puissances technologiques mondiales. En outre, en dehors de la dimension purement académique, ce programme national de formation en technologie des semi-conducteurs s'inscrit dans une volonté plus large de transformation industrielle et numérique. Les semi-conducteurs, composants essentiels de toutes les technologies modernes à l'instar des télécommunications aux systèmes embarqués, en passant par les applications médicales et les réseaux de données, constituent un levier de compétitivité majeur pour toute économie aspirant à maîtriser sa propre chaîne de valeur technologique.
En formant des experts capables de concevoir, fabriquer et valoriser des composants électroniques sophistiqués, l'Algérie mise sur un avenir où la technologie ne sera plus seulement consommée, mais aussi produite, innovée et maîtrisée localement, réduisant ainsi les dépendances extérieures et stimulant la création d'emplois qualifiés à fort impact socio-économique.


*Pour une insertion professionnelle directe.*

**Sihem B.**

FORMATION PRÉALABLE DES ENSEIGNANTS

## La durée réduite à trois mois

**LE MINISTÈRE** de l'Éducation nationale a annoncé un réaménagement du dispositif de formation préalable à l'intégration des enseignants et du personnel éducatif. Prévue dans sa phase théorique du 7 février au 7 mars 2026, cette formation voit, à titre exceptionnel, sa durée globale réduite de six à trois mois, tout en maintenant le volume horaire initialement arrêté. La décision a été rendue publique par la direction de la formation, relevant de la direction générale des ressources humaines et de la formation. Elle s'appuie sur la circulaire n° 936, émise le 28 janvier 2026 par la direction générale de la fonction publique et de la réforme administrative, autorisant cette mesure exceptionnelle.
Jusqu'à présent, la formation préalable à l'intégration s'étalait sur une période de six mois, combinant enseignement théorique et stages pratiques au sein des établissements scolaires. Le nouveau dispositif introduit une restructuration du calendrier, permettant de condenser la formation sur trois mois, sans réduire les contenus pédagogiques et administratifs jugés indispensables à la prise de fonction. Selon les responsables du secteur, cette réforme vise à accélérer le processus d'intégration, raccourcir les délais précédant la prise de poste effective et améliorer l'organisation des horaires de formation, tout en garantissant un niveau de préparation conforme aux exigences du métier.
Le ministère a, en effet, précisé que la phase théorique se déroulera du 7 février au 7 mars 2026. Elle portera sur les fondamentaux de la profession enseignante, la gestion administrative des établissements et les pratiques pédagogiques essentielles à l'exercice en classe. La formation pratique sera assurée directement dans les établissements d'affectation. Cette immersion permettra aux enseignants de mettre en application les connaissances acquises et de s'adapter progressivement à leur environnement professionnel.
La direction de la formation a également précisé qu'aucune session ne sera programmée le 31 janvier 2026.
Cette suspension ponctuelle s'explique par la finalisation de la nouvelle version du programme de formation, adaptée à la durée réduite et aux objectifs pédagogiques révisés. Les personnels concernés ont été informés afin d'organiser leurs plannings en conséquence. Cette réforme s'inscrit dans une démarche globale de modernisation du système éducatif, visant à répondre plus efficacement aux réalités du terrain tout en préservant la qualité de la formation. En réduisant les délais sans compromettre les exigences professionnelles, le ministère de l'Éducation nationale entend faciliter l'entrée en fonction des enseignants et renforcer leur préparation dès le début de leur parcours.
La réduction de la durée de la formation préalable, conjuguée au maintien du volume horaire, apparaît ainsi comme un compromis entre efficacité administrative et rigueur pédagogique, au service d'une meilleure intégration des nouveaux acteurs du secteur éducatif.

**Lynda Louifi**

**CONTREBANDE**

### Trois narcotrafiquants marocains éliminés à Béchar

**TROIS** narcotrafiquants armés, de nationalité marocaine, ont été éliminés et un autre a été arrêté mercredi soir dans une embuscade exécutée dans la zone de Ghenama dans la wilaya de Béchar, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, et suite à une embuscade exécutée dans la zone de Ghenama dans la wilaya de Béchar en 3ème Région militaire, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), des Gardes-frontières et des Douanes algériennes ont éliminé, hier soir, mercredi 28 janvier 2026, trois (03) narcotrafiquants armés de nationalité marocaine. Il s'agit des dénommés Adda Abdallah, Azza Mohamed et Serfaka Kandoussi, ainsi que l'arrestation d'un quatrième narcotrafiquant dénommé Azza Mimoune de même nationalité», précise la même source. «Les mis en cause ont tenté de profiter des conditions météorologiques que traversent certaines régions du pays pour mener leurs actions criminelles», ajoute le communiqué du MDN. «Lors de cette même opération, 74 kilogrammes de kif traité, un (01) fusil de chasse, une (01) paire de jumelles, 4 téléphones portables et d'autres effets ont été saisis».

**S. N.**

### TRAFIC DE STUPÉFIANTS PRÈS D'UNE ÉCOLE

Un suspect arrêté à l'est d'Oran

**DES STUPÉFIANTS,** dont des comprimés hallucinogènes et de la cocaïne, ont été découverts jeudi à Bethioua (située à 30 km à l'est d'Oran), aux abords d'une école, où un dangereux trafiquant exposait les élèves et le quartier à un risque sérieux. Grâce à une intervention rapide et coordonnée, la police a mis fin à ce point de vente, renforçant ainsi la sécurité autour de l'établissement scolaire et sensibilisant la population aux risques liés à la consommation et au trafic de drogues. L'opération a été déclenchée suite à des informations précises indiquant que le suspect exerçait un trafic de stupéfiants dans le secteur de Bethioua à proximité immédiate d'une école. Les services de la police ont immédiatement lancé des surveillances et investigations sur le terrain, suivant ses déplacements et ses activités, ce qui a permis de préparer son interpellation de manière ciblée. Lors de l'arrestation, le suspect a été trouvé en possession de comprimés hallucinogènes, qu'il s'apprêtait à distribuer. Poursuivant leurs investigations, les policiers ont obtenu un mandat de perquisition de son domicile, utilisé comme lieu de stockage et de distribution des substances illicites.

**Brahim Mazi**